

Flémalle



Périodique d'Information de la commune

novembre 2017



LE COLLÈGE COMMUNAL



LE CONSEIL COMMUNAL

LA BOURGMESTRE EMPECHEE Mme SIMONIS Isabelle

BOURGMESTRE FAISANT FONCTION Mme THEMONT Sophie

LES ECHEVINS

M. PAVONE Fabian M. LEONARD Laurent M. POLESE Valter M. D'JOOS Marc M. DISTER Jérôme

LA PRÉSIDENTE DU CPAS

Mme MEGALI Catherine

LES CONSEILLERS COMMUNAUX

M. VERVAEREN Jean-Jacques **Mme MANTANUS Maggy** M. HOURLAY André Mme BLONDIAUX Nathalie Mme WINTGENS Jeanine M. LEJEUNE Jean-Denis M. VANDELLI Frédéric M. COPELLI David Mme PASSANI Véronique M. CLAESSENS Marc M. HAMIDOVIC Amir Mme DANTINE Fabienne M. GODIN Alain Mme COMELLI Virginie M. RIGÔ Julien M. PERRIN Dominique M. ANCIA Stéphane M. BODARWE Dominique Mme BIGARE Virginie M. NOVILLE Jean-Marie M. KADIMA BAFOUA Victor

LES CONSEILLERS DU CPAS

Mme MEGALI Catherine Présidente Mme JOIRET Marie-Hélène M. PIRE Robert M. AVALLONE Alberto M. JADOT Michel M. WERY Pol M. FRESON Philippe M. MACHIROUX Julienne Mme BIGARE Virginie Mme DELBROUCK Aurélie M. GODIN Alain

Marc D'JOOS

Compétences:

Les voiries communales, les espaces verts, la propreté publique, la politique des déchets, l'environnement, la gestion du parc automobile et de l'outillage, les voiries intérieures des cimetières, la mobilité.



Contact: 04/234.88.53 Grand'Route 287

sophie.themont@flemalle.be

Bourgmestre faisant fonction

La police et le service incendie, le

personnel communal, le budget et les

et externe), les cultes, l'informatique,

la prévention, le patrimoine foncier, le

développement territorial.

transversalité, la communication (interne

finances, les affaires générales et la

Sophie THEMONT

Compétences :

1er Echevin **Fabian PAVONE**

Compétences :

Les bibliothèques, la culture, les sports, la jeunesse, les loisirs, les grands évènements, les associations, le plan de cohésion sociale, le tourisme (OCT).



Contact: 04/235.10.84 Les Marnières 44 fabian.pavone@flemalle.be

2^{ème} Echevin Laurent LEONARD

Compétences :

L'enseignement, l'accueil extrascolaire, les écoles de devoirs, les crèches et maisons communales d'accueil de l'enfance.



Contact: 04/235.11.00 Rue de Flémalle-Grande 22 laurent.leonard@flemalle.be

3ème Echevin Valter POLESE

Compétences:

La conception, la maintenance et l'entretien des bâtiments (y compris l'énergie, les édifices du culte), l'état civil, la population, les sépultures, les élections, les affaires patriotiques.



Contact: 04/234.89.07 **Grand'Route 267** polese.valter@flemalle.be

4ème Echevin

Contact: 04/234.88.90 Rue du Village 183 marc.djoos@flemalle.be 5ème Echevin Jérôme DISTER

Compétences:

Les affaires économiques (ADL, commerces, indépendants, agriculture), le logement, l'urbanisme.



Contact: 04/234.88.64 Grand'Route, 302-304 jérôme.dister@flemalle.be

La Présidente du CPAS Catherine MEGALI

Compétences:

L'insertion et la coordination sociale, l'emploi et la formation, la santé, les aînés, la personne handicapée, l'égalité des chances et la politique de proximité.



Contact: 04/235.10.00 Rue de l'Ermitage 16 catherine.megali@flemalle.be



Qui ma du

Les strurigi

Chers concitoyens, Chères concitoyennes,

u même titre que le logement, l'environnement ou encore la mobilité, l'emploi figure au premier rang de vos préoccupations. Ce constat ressort des contacts que nous entretenons avec la population, et la réalité de terrain est là pour nous rappeler qu'à ce jour les politiques de l'emploi restent peu efficaces.

Quel que soit le bout par lequel on aborde le problème, quelle que soit la façon dont on manipule les chiffres, la même conclusion s'impose: le gouvernement peine à inverser la courbe du chômage et c'est au contraire la précarité qui gagne du terrain.

Les raisons ? Des mécanismes souvent trop complexes pour être coordonnés efficacement, des structures souvent trop diffuses pour être accessibles à la population et des règles souvent trop rigides pour répondre en temps réel aux évolutions du marché.

Autant de constats qui appellent des réponses structurelles à tous les niveaux de pouvoir.

A Flémalle, sous l'impulsion d'Isabelle SIMONIS, c'est une démarche de simplification et de cohésion qui est menée depuis plus de dix ans pour favoriser une politique réellement efficace en la matière. Un défi ambitieux qui s'inscrit dans une double démarche.

Promouvoir l'activité économique

Pour attirer les investisseurs et étoffer l'offre d'emplois au niveau local, la commune s'attache à consacrer des espaces plus importants et mieux appropriés aux besoins d'un monde économique en pleine mutation.

L'initiative porte déjà ses fruits dans les parcs d'activités implantés sur l'Espace Phénix et à l'Arbre Saint-Michel, avec à la clé 24 entreprises et plus de 650 emplois. Elle se poursuivra dans les années à venir avec l'extension des zonings des Cahottes et d'Ivoz-Ramet, mais aussi avec la création d'une nouvelle zone PME en bord de Meuse.

Soutenir les demandeurs d'emploi

Afin d'accompagner la population en demande vers une situation professionnelle stable, la commune et le CPAS ont développé un tissu de structures qui offrent tous les services utiles en matière d'information, de formation et d'insertion.

Pour une meilleure accessibilité, pour une réelle coordination et pour une véritable efficacité surtout, ces divers acteurs seront dès 2018 rassemblés au centre-ville pour former un pôle d'excellence en matière d'Economie et d'Emploi.

Véritable trait d'union entre les différents acteurs, cet « E-Pôle » est conçu pour devenir le lieu de rencontre désigné entre pourvoyeurs et demandeurs d'emplois. Le lieu où l'offre rencontre la demande. Le lieu où la demande s'adapte à l'offre.

Des territoires importants sont aujourd'hui dédiés à l'activité et des outils performants mis au service de la population active... Rendez-vous peut être pris avec l'avenir de nos citoyens pour une diminution significative du chômage à Flémalle!

Sophie THÉMONT,

Bourgmestre faisant fonction

Sommaire

Tourisme	4
ADL	5
Environnement	7
Développement territorial	12
Jeunesse, culture, sports, loisirs	16
Enseignement	19
Accueil extrascolaire / Sécurité	20
CPAS	21
Maison des Hommes	24
Etat civil / Pomulation	25
Sépultures	28
Tribune libre aux partis politiques	29



Du jeudi 7 au dimanche 10 décembre

Voyagez au cœur du parc communal, partez à la découverte d'étonnants et fantastiques personnages et laissez-vous séduire par la douceur des lumières, les délicieuses saveurs de Noël du monde entier sans oublier les idées de cadeaux pour vos fêtes. Des artisans exceptionnels et originaux vous surprendront.

Retrouvez l'ambiance de Noël, vivez un moment de partage, de convivialité et de magie.

Quelque **22 exposants uniques et sélectionnés avec soin** vous accueillent :

Pour vos papilles: camemberts chauds, foie gras, boudins, saumon fumé, huitres, blinis, ravioles, pains d'épices, champagne, pekets (95 goûts), vin chaud, rhums (30 sortes), vodka,...

Les artisans vous proposent : bijoux, chapeaux et écharpes en laine, robes et jupes enfants en laine, porte-clés, détournement d'objets « vintage » en lumière, sculptures métalliques à base de vieux outils, ceintures, couvertures de livres, sapins décorés, gravure sur verre et sur bois, décorations, parfum de linge et d'ambiance, bouteilles en verre originales...

Le jeudredi de Noël

Préparez votre week-end - Ouverture officielle du village de Noël en présence des autorités communales à 18h.

Vendredi 8 décembre

- ▶ 18h: arrivée de Père Noël qui recevra les enfants dans son chalet jusque 21h. Les enfants sages sont invités à remettre leur liste de souhaits au Père Noël.
- ➤ A 18h, 19h, 20h et 21h : contes de Noël
- > 20h30 et 22h : Spectacle « Etincelles »

Samedi 9 décembre

- **De 17h à 20h :** Père Noël reçoit les enfants sages dans son chalet.
- ➤ A 18h30: promenade nocturne « L'Avent aux lampions »: une balade animée parcourue de gentils défis à la lueur des lampions. Circuit de 2 km. Durée: 2h max. P.A.F.: 5 euros (lampion et friandises compris). RESERVATION INDISPENSABLE à l'Office du Tourisme. Se munir de vêtements chauds et de chaussures confortables.
- > A 18h, 19h, 20h et 21h : contes de Noël
- ➤ À 20h30 et à 22h: spectacle « Etincelles »

Pilmandha 10 décembra

- De 16h à 19h : Père Noël reçoit les enfants sages dans son chalet.
- > A 18h, 19h, 20h et 21h : contes de Noël

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

entre 17h et 22h : ARTISTES ET PERSONNAGES FANTASTIQUES EN DEAMBULATION

Fermeture à 24h.

INFOS: OFFICE DU TOURISME, Chaussée de Chokier 29 4400 FLEMALLE - 04/233.67.87 www.facebook.com/Flemalletourisme une organisation de l'Office du Tourisme, en collaboration avec l'adl.

C'est beau, c'est bon, c'est wallon!

Le terroir wallon est riche d'une multitude de producteurs et artisans passionnés. Vous pouvez découvrir ce savoir-faire en vous procurant différents produits « de chez nous » disponibles à l'Office du Tourisme. Miel, confitures, bières, vins, sirop, choco, apéritifs, poires cuites, jus de pommes, rhum, absinthe, badges et magnets « Badjawe », chocolats, safran.... A coup sûr, les produits vous séduiront par leur qualité et leur originalité. A offrir et à s'offrir en toute occasion!

Idées cadeaux pour vos fêtes de fin d'année.

Nouveauté! Soins lavants naturels pour le linge et parfums d'ambiance par «All About Me»

L'Office du Tourisme, chaussée de Chokier 29, sera ouvert les samedis 23 et 30 décembre de 9h à 12h.





Les nouveaux commerces et entreprises

Vous ouvrez un commerce ou démarrez une nouvelle entreprise sur le territoire flémallois ?

Contactez l'Agence de Développement Local : adl@flemalle.be - 04/234.88.64.

Vous pourrez figurer dans cette rubrique ainsi que dans le répertoire économique de la Commune.

L'INSTANT REIKI
Madame Corinne Collette
Domaine des Pins, 11
0472/74.51.46
Mail : linstant.reiki@gmail.com

Technique japonaise d'apposition des mains (massage) pour permettre à chacun de se retrouver, de prendre du temps pour soi. Le reiki apaise certaines tensions du corps et est adapté aux adultes, enfants et adolescents. Ambiance musicale, olfactive et lumineuse, l'instant vous invite dans un cadre zen et apaisant, loin du rythme trépidant de la vie quotidienne! Formations d'initiation possibles. Sur rendez-vous uniquement. Invitez-vous à la détente et au bien-être. Pour en savoir plus, visitez sa page facebook: L'instant reiki.

BOULANGERIE PATISSERIE SANDWICHERIE DU PROFONDVAL Madame Nathalie Tranquillin Rue de Flémalle-Grande, 429 0468/38.19.108

Ouverture de la Boulangerie du Profondval le 7 mars 2017. Vous y trouverez différentes sortes de pains et de pâtisseries artisanales, ainsi qu'une vaste gamme de sandwiches. La boulangerie est ouverte du mardi au vendredi de 7 h à 18 h. Le samedi et le dimanche de 8 h à 16h30.

LA MOLISANA Monsieur Samuel Labile Rue de Mons-lez-Liège, 376A 04/252.44.49 – 0497/02.89.19 Mail : labile.samue@gmail.com

C'est au mois de juin que la pizzeria « La Molisana » a ouvert ses portes pour le plus grand plaisir de vos papilles.

BUSINESS CENTER DES AWIRS Monsieur Dominique Cornet Rue des Béguines, 9/2 0486/80.10.29 Mail: info@blea-immo.be

Nouvelle entreprise située aux Awirs qui propose une mise à disposition de bureaux et d'une salle de réunion dans un cadre paisible et fonctionnel. Ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

INFI-ZEN
Monsieur Philippe Wouters
Rue de la Houillère, 68
0492/ 31 74 60
Mail: info@infi-zen.be

Soins infirmiers à domicile : prises de sang, injections, pansements, soins d'hygiène, ... 7 jours sur 7. Retrouvez le site internet sur : www.infi-zen.be ou sur facebook : www.facebook.com/PhilippeWouters.Infizen/

FRITERIE « LE NEW GARAGE » Monsieur Rudi Graindorge Avenue Théodule Gonda, 5 04/265 96 99

Mail: speedyclean01@hotmail.com

Lieu bien connu de la rive droite, la friterie « le New Garage » a rouvert ses portes le 31 mai. Monsieur Graindorge vous propose des snacks, hamburgers, pitas et frites à emporter ou à consommer sur place. Heures d'ouverture : du mercredi au dimanche de 11h30 à 14h00 et de 17h30 à 21h00. Fermé le lundi, mardi toute la journée et le samedi midi. Rendez-vous sur sa page facebook « Friterie le New Garage » et laissez-vous tenter!

LA FOLLE ENVIE

Monsieur Cédric Ramaekers

Grand'Route, 307/1

04/253.28.38

Mail: lafolleenvie@outlook.be

Au 1er septembre de cette année, nouvelle friterie à Flémalle-Centre. Ouvert tous les jours de 11 heures à 22 heures. Fermé le jeudi.

LAURIE SANDWICHERIE Madame Laurie Marion Place François Gérard, 2/A 0492/45 78 01 Mail : laurie.marion@hotmail.be

Depuis le mois de mai de cette année, découvrez cette nouvelle sandwicherie située à Ivoz-Ramet. Heures d'ouverture : de 6h00 à 15h00.

REFLEX-O-SENS
Madame Nadine Bastin
0492/10 96 82
Mail : reflexosens@gmail.com

Depuis l'été, Madame Bastin vous propose des séances de réflexologie plantaire et palmaire sur rendez-vous, à votre domicile. Visitez son site internet www.reflexosens.wordpress.com pour plus d'information.

Madame Polomé, est une jeune architecte qui propose ses services pour : la construction

d'habitations unifamiliales, d'immeubles à appartements, la rénovation et transformation

POLOME CHLOE ARCHITECTE et CERTIFICATEUR PEB Rue Tavalle, 139

de bâtiments et la régularisation. Du lundi au samedi de 8 heures à 18 heures + certificateur PEB et architecte d'intérieur.

0486/ 53 92 71
Mail : chloe_polome@hotmail.com

Flémalle créative

Business Center des Awirs

Un cadre de travail calme et optimal, alliant flexibilité et convivialité

Un tout nouveau concept sur Flémalle : le Business Center des Awirs met à disposition des bureaux et une salle de réunion à court, moyen ou long terme, le tout entièrement équipé (mobilier, alarme, réseaux, ...) et dans le cadre bucolique des Awirs.

Son propriétaire, Monsieur Cornet, est tombé sous le charme de ce bâtiment, anciennement occupé par des Témoins de Jehovah. Gérant du Centre CFS, actif dans la formation en relation avec le bien-être et la sécurité au travail, M. CORNET était jusqu'à présent établi à son domicile, comme beaucoup d'entrepreneurs. On ne se sent plus chez soi, déplore M. Cornet.

Je cherchais donc un bâtiment susceptible d'accueillir mes formations quand j'ai remarqué l'annonce d'un bâtiment à vendre, au potentiel remarquable.

La bâtisse a fait l'objet d'une rénovation complète : isolation extérieure, toiture, cloisons, abords, système de ventilation à doubles flux, pompe à chaleur, vitrage phonique, ... j'ai rénové comme pour moi, souligne M. Cornet, qui a fait appel à des entrepreneurs locaux.

Le Buisines Center des Awirs offre cinq bureaux « une personne » et un bureau « deux personnes », entièrement meublés, pour un prix mensuel respectivement de 345 € et 410 €HTVA, toutes charges comprises. L'accès 24 h/24, 7J/7 au bâtiment sécurisé, le parking gratuit et aisé, l'assurance, le chauffage, la climatisation, la connexion internet hauts débits, l'entretien, l'accès à une cuisine et à l'espace détente, ... tout est inclus dans le package de base. Nous proposons également des services complémentaires comme le secrétariat, le service traiteur, des services de graphisme, la domiciliation d'entreprises,

A la différence des espaces de co-working traditionnels, chacun bénéficie d'un bureau personnel et sécurisé. La mise à disposition est à durée indéterminée avec un préavis de 3 mois. La salle de réunion, pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes, est disponible à la demande. Vous



y trouverez pour votre confort tout le matériel nécessaire tels que tableau, rétroprojecteur et écran, Wi-Fi,....

A la recherche d'un pied-à-terre en Haute Meuse liégeoise, une entreprise en manque de place, un besoin immobilier de courte de durée, ... quelles qu'en soient les raisons, le Business Center des Awirs vous propose un cadre de travail calme et optimal avec un service irréprochable, alliant flexibilité et convivialité.

BUSINESS CENTER DES AWIRS

Dominique Cornet

Rue des Béguines, 9/2
0486/80.10.29 - info@blea-immo.be

Une nouvelle ère pour Chokier et son restaurant,

« le Bocalino »

Une cuisine fine mais abordable et chaleureuse!



Les épicuriens connaissent certainement cette enseigne réputée du centre de Seraing qui propose une cuisine espagnole internationale, avec des touches asiatiques. Son chef, Rolph Liétart a suivi sa formation à l'Ecole hôtelière de Namur où il a tenu deux établissements. En 1994, il s'expatrie en Andalousie pour y ouvrir

un restaurant et parfaire son expérience. En Espagne, le chef y a rencontré Maria, son épouse, qui l'épaule désormais au quotidien dans la gestion de son restaurant.

En 2014, la famille Liétart quitte le soleil espagnol ... pour la chaleur de vivre liégeoise ! Quand nous avons repris le Bocalino...tout était à faire et rien n'était gagné. Le défi est relevé d'une main de maître, dans des conditions pourtant assez difficiles. A ce moment en effet, le centre de Seraing connaît son Master-Plan et des travaux interminables. Avant tout, chapeau à mes clients qui me sont restés fidèles et devenus amis, malgré le chantier! Merci aussi à la Ville de Seraing et ses représentants qui nous ont reçus et encouragés.

A Seraing, comme prochainement à Flémalle, ses clients sont pour la plupart des habitués. Les raisons du succès ? 50 % la nourriture et 50% ma femme, Maria, ... pour son accueil, sa gentillesse, son accent brésilien, ... sourit Monsieur Liétart. Ses convives y dégustent une cuisine fine mais abordable et chaleureuse. Parmi mes spécialités, citons le Tataqui de thon, le foie gras au torchon ou encore, les pâtes fraiches farcies, ... Sans oublier des plats plus traditionnels, comme les lasagnes, les boulettes sauce tomate, des steaks en sauce, ... Une carte du jour réduite gage de fraîcheur des aliments, et des produits nobles travaillés avec respect. Tout est bien entendu fait maison!

Une nouvelle ère pour Chokier et son mythique restaurant « la Ciboulette », une réputation que le chef compte bien redorer. C'est la cuisine de mes rêves et les salles sont magnifiques. Que mes clients se rassurent, insiste M. Liétart., l'accueil et la cuisine ne changeront pas !

Le lunch (entrée – plat –dessert) restera à 28 € tandis que le menu découverte (6 services) est à 42 €. Les vins sont à la carte. J'ai de nombreux projets comme des week-ends gastronomiques en chambres d'hôtes aux étages, des dégustations de vins dans les superbes « caves de Chokier », des soirées à thème, un bar à cocktails, ...Une salle de séminaire complètement équipée est accessible dans une aile du bâtiment pour des réunions d'affaires et team buliding.

Un nouveau défi pour le chef Rolph Liétart et sa famille qui logeront au 1er étage du restaurant et peut-être un référencement dans un grand guide gastronomique ? Ouverture au début du mois de novembre.

Chaussée de Chokier n°96 - Flémalle 04/337.83.01www.bocalino.be Facebook : www.facebook.com/bocalinoseraing info@bocalino.be



POUR UNE COMMUNE PLUS PROPRE, DEVENEZ AMBASSADEUR DE LA PROPRETÉ!

Souvenez-vous, en mars 2017 vous étiez plus de 400 Flémallois à participer au Grand nettoyage de printemps. Aujourd'hui, vous pouvez devenir un Ambassadeur de la propreté toute l'année!

Vous êtes un citoyen, une école, une association, une entreprise et vous souhaitez vous investir pour la propreté publique dans votre rue ou votre quartier ?

Rendez-vous sur : https://www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs pour vous inscrire, choisir votre « zone », recevoir votre kit de propreté à domicile (gants, gilet, brassard, pince et sacs) et ainsi devenir un « Ambassadeur de la propreté » :

- Les Ambassadeurs doivent signer une charte en ligne dans laquelle sont repris leurs engagements ;
- Les sacs fournis aux Ambassadeurs sont clairement reconnaissables et transparents, ce qui permet un contrôle de leur contenu ;
- Les coordonnées de chaque Ambassadeur inscrit sont transmises à la commune ainsi que la zone d'action.

Ceci permettra de rendre visible l'engagement d'une partie de la population en faveur de la propreté publique et, nous l'espérons, d'en inspirer d'autres à suivre le mouvement.

Des questions complémentaires relatives à cette action ? environnement@flemalle.be

DÉSHERBER SANS PESTICIDES, C'EST POSSIBLE!

Depuis le 1er juin 2017, les citoyens ne peuvent plus recourir au glyphosate pour désherber leurs trottoirs, allées et terrasses. Bien que les produits soient toujours autorisés à la vente (du ressort du niveau fédéral), leur utilisation au niveau de la propriété des citoyens est dorénavant interdite. Depuis le 1er septembre 2014, les citoyens devaient déjà respecter une première interdiction à savoir l'utilisation de produits phyto sur les terrains privés qui sont en lien avec un réseau de collecte ou une eau de surface. Donc fini de désherber son allée de garage avec des produits phyto lorsque cette allée aboutit à un filet d'eau. C'est une interdiction ciblée au niveau spatial afin de protéger les ressources en eau. La nouvelle interdiction s'ajoute à la celle de 2014 en supprimant des produits autorisés ceux contenant du glyphosate. Cette modification touche de nombreux citoyens puisque cette molécule est très répandue.



Que faire de ces produits inutilisables? Les ramener tels quels au recyparc et les placer dans l'emplacement dédié aux produits dangereux.

Seuls les professionnels formés et détenant une phytolicence peuvent encore recourir à ces produits et ce jusqu'au 31 mai 2018. Pour la gestion des espaces publics, la commune a déjà abandonné le glyphosate depuis juin 2014, à l'exception de l'entretien des cimetières. En 2018, ces derniers passeront également à une gestion sans pesticides.

Comment faire pour maîtriser les plantes indésirables sans pesticides? Le désherbage manuel est bien sûr la solution numéro un, grâce au brossage, à l'utilisation de grattoirs, sarcloirs, binettes.... D'autres solutions existent comme les décapeurs thermiques ou à vapeur.

De la documentation détaillée est à votre disposition sur le site http://gestiondifferenciee.be/ ou auprès de votre administration communale, Service environnement, Grand'Route 302-304 à Flémalle.

Source visuel : Facebook - Jardin incroyable des Trixhes

LE PERMIS D'ENVIRONNEMENT En question

> Qu'est-ce qu'un permis d'environnement ?

De nombreuses activités génèrent des nuisances et impactent l'environnement et la santé de l'homme. Il y a quelques dizaines d'années, l'exploitation de ces activités nécessitait l'obtention de plusieurs permis impliquant des procédures différentes, complexes, non coordonnées et peu pratiques.

La création du permis d'environnement en 1999 (décret du 11 mars 1999) a permis de simplifier et d'harmoniser les démarches administratives.

L'obtention de ce permis est obligatoire pour de nombreuses activités qu'elles soient commerciales, industrielles, agricoles ou privées comme par exemple pour des installations annexes telles que chaudières, climatiseurs, compresseurs, cuves à mazout ou à air comprimé. Le permis a notamment pour but d'obliger l'exploitant à prendre connaissance des risques et à prendre toutes les précautions permettant de prévenir tout dommage environnemental éventuel lié à son activité.

Si un projet nécessite également un permis d'urbanisme, la demande de permis prend alors la forme d'un permis unique. De même, si la demande concerne une surface commerciale de plus de 400 m², un volet socio-économique est à joindre au dossier et on parlera de permis intégré.

> Qui est concerné?

Afin de déterminer si une activité est classée, il convient de consulter l'Annexe I de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 04 juillet 2002, dit « arrêté-liste ». Les installations et activités classées y sont regroupées par rubriques thématiques. Pour chacune d'entre elles, l'arrêté indique la classe et le besoin ou non de réaliser une étude d'incidences sur l'environnement. La classe résultante d'un établissement est déterminée par l'installation ou l'activité qui a le plus d'impact sur l'homme et sur l'environnement.

> Quelle procédure pour quel permis ?

Une fois la classe de l'établissement connue, un formulaire de déclaration ou de demande correspondant au type de permis concerné doit être rempli et communiqué à la commune du site concerné.

La procédure d'évaluation de la demande (intégrant les délais de rigueur) dépendra du type de permis sollicité. Au terme de la procédure, le permis pourra être octroyé pour une durée variable.

> Et ensuite?

Les modifications qui surviennent après l'obtention du permis, sur les activités, équipements, stockages... « classés » (augmentation de capacité, de puissance,

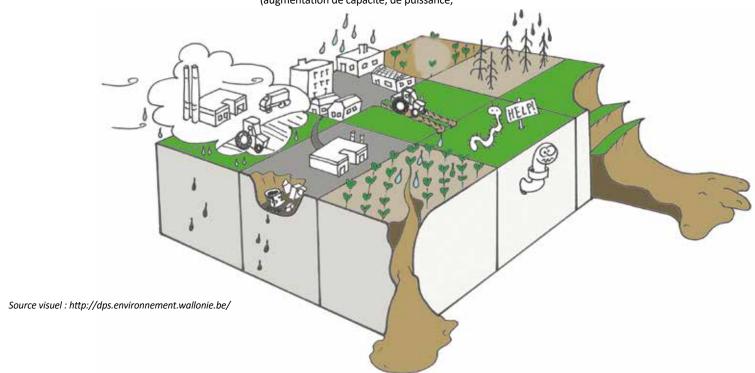
déplacement, ...), doivent faire l'objet d'une démarche auprès de l'administration (à la commune et au fonctionnaire technique de la région wallonne). L'information dépendra de la classe de l'établissement et du changement opéré au sein de celui-ci.

> Et qu'est-ce qu'on risque ?

Si l'exploitant ne respecte pas les exigences du décret, son permis peut être suspendu ou retiré par l'autorité compétente. De plus, en fonction de l'infraction commise, il risque des sanctions administratives et/ou pénales. Les infractions telles que l'exploitation d'un établissement classé sans permis ou le nonrespect des conditions d'exploitation donnent lieu à des sanctions pénales (amendes de 100 à 1.000.000 € ou un emprisonnement de 8 jrs à 3 ans) ou à des sanctions administratives (amendes de 50 à 100.000 €).

> Où obtenir des informations sur les permis et les déclarations ?

- Sur le portail environnement de la région wallonne : http://environnement. wallonie.be/aerw/pe/
- Auprès de la Cellule environnement de l'Union wallonne des entreprises : http://www.environnement-entreprise.be/
- Auprès du Service environnement de votre administration communale : environnement@flemalle.be





La collecte sélective des déchets

TAXE, TRI, DISPOSITIFS... QUELQUES RAPPELS UTILES

Chaque année, il est établi au profit de la Commune une taxe sur la collecte et sur le traitement des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et assimilés. La taxe comprend une partie forfaitaire (qui prend en compte la situation au 1er janvier de l'exercice) et une partie proportionnelle en fonction du poids des déchets déposés à la collecte et du nombre de levées du ou des conteneurs.

Quel est le montant de la taxe et que couvre-t-il ?

Le montant de la partie forfaitaire de la taxe dépend de la taille de votre ménage (voir tableau encadré).

Ce forfait comprend:

- Le traitement de 55 kilos de déchets ménagers résiduels par personne par an;
- Le traitement de 35 kilos de déchets organiques par personne par an;
- 38 vidanges de conteneur (dont 12 vidanges maximum pour le conteneur tout-venant);
- la mise à disposition d'un rouleau de sacs PMC:
- la collecte des PMC et papiers cartons toutes les 2 semaines;
- l'accès au réseau de recyparcs, aux bulles à verre, aux bulles à vêtements;
- la collecte des sapins de Noël

La partie proportionnelle varie selon le poids des immondices mis à la collecte et le nombre de vidanges des conteneurs lorsque ces éléments dépassent le quota compris dans la partie forfaitaire. Elle s'élève à 0,72 € par vidange dès la 13ème vidange du conteneur réservé aux déchets résiduels (dès la 39ème vidange en considérant les vidanges des deux conteneurs). Le poids des déchets est facturé à

- 0,22 € par kilo de déchets résiduels audelà de 55 kilos par membre du ménage;
- 0,07 € par kilo de déchets organiques audelà de 35 kilos par membre du ménage.

Certaines personnes domiciliées Avenue JJ Merlot, rue Elva ou Grand'Trihe sont soumises à l'utilisation de Conteneurs collectifs. Pour ceux-ci, les sacs sont pesés mais il n'y a pas de limitation d'ouverture des conteneurs.

Vous pouvez à tout moment contrôler votre production de déchets en vous connectant sur le site internet d'Intradel, section « Mon conteneur en ligne ». Si vous ne connaissez pas vos codes d'accès, demandez-les à votre Conseillère en environnement : environnement@flemalle.be.

raille du menage	1aux 2017
Isolé	85€
2 personnes	105€
3 personnes	115€
4 personnes et +	125€
Seconde résidence	125€

Qu'est-ce qu'un assimilé?

Il s'agit d'une société ou une profession libérale, « assimilée » à un ménage, c'est-àdire qui utilise le service de collecte d'Intradel comme les ménages flémallois. Un assimilé est soumis aux mêmes obligations de tri qu'un ménage. Pour ceux-ci, le montant de la taxe forfaitaire est de 50 € (chiffres 2017) et chaque kilo et chaque levée est payante.

Que faire en cas de déménagement, de décès ou

de changement de volume de conteneur ?

Vos conteneurs sont liés à l'habitation, pas au ménage : ils demeurent à l'adresse !
Un formulaire prévoit ces cas de figure, il est disponible en téléchargement sur le site d'Intradel, ou auprès de votre Service Population ou Environnement.

Comment éviter de payer plus que le montant forfaitaire ?

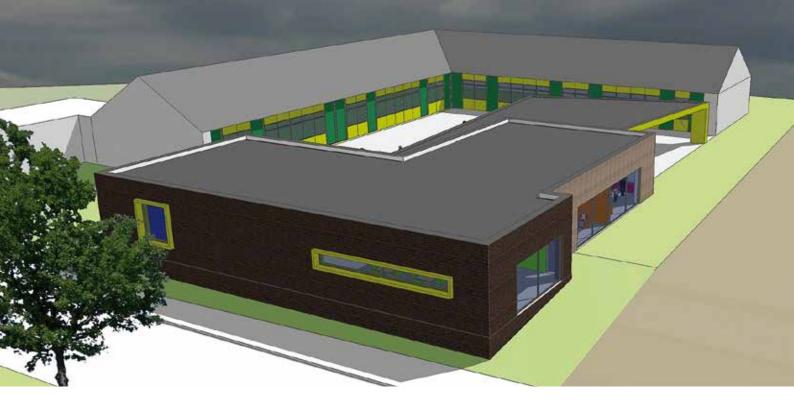
Trier correctement, éviter le suremballage et le gaspillage alimentaire, apposer un autocollant « stop pub » sur sa boîte aux lettres, mettre en place un compost dans son jardin si c'est possible, se rendre aux recyparcs, utiliser régulièrement les bulles à verre et les bulles à textile, appeler les Services communaux ou un service social pour une aide à l'enlèvement des déchets (de 12,5 à 25 € pour l'enlèvement de 3 m³).

De la documentation détaillée est à votre disposition sur le site http://www.intradel.be/ou auprès de votre administration communale, Service environnement, Grand'Route 302-304 à Flémalle.

Rappel important: il est interdit de déposer des déchets en dehors des heures de collecte (vérifiez votre calendrier Intradel). De même, l'abandon de déchets autour des points de collectes spécifiques est strictement interdit même lorsqu'ils sont remplis, ainsi que l'abandon de déchets sur l'espace public. Ces incivilités peuvent faire l'objet de poursuites conformément aux dispositions du règlement général de police disponible sur le site Internet de la commune:

http://www.flemalle.be

VISUEL : dechets_collectes-porte-a-porte.jpg Source : http://www.intradel.be





Rénovation Energétique de l'école du Gros Chêne

Depuis plusieurs années déjà, notre commune s'attache à améliorer la performance énergétique de ses bâtiments et à contribuer ainsi, à son niveau, à réduire de 20% les émissions de CO2 sur son territoire d'ici 2020, comme elle s'y est engagée dans le cadre de la Convention des Maires. La rénovation énergétique du Gros Chêne, tout comme celle du bâtiment de la JCSL, Les Marnières, ont été retenues pour faire partie du programme de financement avantageux Smart Cities, Climate Action & Circular Economy de Belfius Banque et la Banque européenne d'investissement.

Le 1er septembre 2017, c'était une école complètement rhabillée et donc beaucoup plus efficace au niveau énergétique, qui attendait les 150 élèves de maternelle et de primaire de l'école communale du Gros-Chêne. Finis les problèmes de surchauffe début d'été ou de froid en plein hiver en raison de l'absence d'inertie thermique et d'isolation du bâtiment préfabriqué de type « RTG » construit dans les années 60. Isolation du toit et des murs extérieurs, nouveaux châssis doubles vitrages isolants, remplacement de l'ancienne chaudière au mazout vétuste et surdimensionnée par une nouvelle chaudière au gaz à condensation avec régulation : grâce à une rénovation énergétique approfondie, ce sont au total de l'ordre de 60 000 kWh, soit 16 tonnes de CO2 qui seront désormais économisés chaque année par cette sympathique petite école. Le tout au bénéfice aussi bien de l'environnement que des finances communales, sans oublier bien sûr les élèves et les enseignants dont le confort s'en trouvera sensiblement amélioré.

Par ailleurs, au vu du nombre croissant d'élèves fréquentant cet établissement, une extension est en cours de construction afin d'agrandir l'école en y ajoutant 4 classes supplémentaires.



Le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable de la Commune de Flémalle a été approuvé par le Conseil communal ce 21 septembre 2017. Il décrit une série d'actions qui vont être mises en œuvre dans le but de réduire les émissions de CO2 sur le territoire de la commune. Ces actions concernent tous les domaines d'activité: patrimoine communal, transport, logement, secteur tertiaire, etc.

Si vous souhaitez plus d'information, lire ce plan d'action et donner votre avis, n'hésitez pas à contacter votre conseillère en énergie, Marie Balland, au 04 234 89 17 ou par mail marie balland@flemalle be



Des gestionnaires à quatre pattes

pour la réserve naturelle Au Roches

Sans aucun doute, la réserve naturelle, qui s'étire en arrière-plan de Chokier jusque derrière la gare de Flemalle-Haute, fait partie de ces joyaux du patrimoine régional qui laisse rarement indifférent. Ecrin de nature en plein cœur du bassin industriel liégeois, le site d'une trentaine d'hectares accueille en effet une biodiversité exceptionnelle. Regroupant plusieurs anciens sites carriers dont le plus récent a cessé ses activités dans les années 1950, le site est aujourd'hui retourné à la nature, qui a su y reprendre ses droits de manière magistrale. De nombreuses espèces à caractère méditerranéen y ont trouvé refuge, arrivées ici en suivant la vallée de la Meuse, aux portes de la Cité ardente

Chaleur et sécheresse leurs sont indispensables

Ces espèces typiques sont non seulement liées à la présence de la roche calcaire, mise à nu par l'exploitation de la pierre, mais ont également besoin d'un climat sec et chaud. La nature évolue cependant spontanément vers la forêt. Petit à petit, les terrasses rocheuses couvertes d'une herbe rase, parsemées d'espèces rares, sont envahies par la broussaille et les petits arbres. Si nous voulons garder le caractère exceptionnel de l'endroit, il faut donc intervenir. En parallèle des interventions à la débroussailleuse, des moutons viendront dorénavant à la rescousse pour maintenir ce petit coin de Provence en Meuse liégeoise.

Les Black Faces d'un acteur local

Depuis ce début octobre, une cinquantaine de moutons de la race rustique Blackface ont découvert leur nouvelle résidence d'automne. C'est l'asbl Des moutons, des Canards et des Oies (Seraing), déjà partie prenante dans la gestion de divers espaces verts dans la région (le terril du Gosson à SaintNicolas et la réserve de Rognac à Neupré), qui s'est engagée dans cette aventure. C'est donc en toute confiance que Natagora confie ce nouveau challenge à cette structure d'éco pâturage menée par Nadia et Daniel.

La réserve Aux Roches n'a cependant rien à voir avec une pâture classique : zones boisées, herbe maigre, talus abrupts, rochers – rien de tout cela ne pourrait donner envie à un « mouton traditionnel ». Par contre, le Blackface, habitué aux maigres landes écossaises, s'accommode très bien de la broussaille et de l'herbe sèche, des petits arbustes et des terrasses pentues.

Dix hectares pour garder les pelouses sur calcaire

C'est dans le cadre d'un vaste projet financé par l'Europe que cette initiative a lieu. Coordonné par l'association environnementale Natagora, le projet LIFE Pays mosan vise notamment la restauration et le maintien d'un habitat semi-naturel particulier : la pelouse calcaire. Cet habitat est typique des carrières de Flemalle ! Au cours de l'été, une clôture a été installée sur environ 2 km pour une superficie totale de 10 ha. Un projet hors du commun, avec la collaboration de la Commune de Flemalle, propriétaire du site, et de l'établissement scolaire spécialisé L'Envol, chez qui l'approvisionnement en eau s'effectuera pour une partie de l'espace pâturé.

Pas de changement dans les habitudes du promeneur

Afin de respecter la faune et la flore, la présence des moutons est limitée dans le temps, car les espèces sauvages doivent pouvoir s'épanouir et se reproduire sans perturbation. Ce n'est qu'entre le début du mois d'aout et la fin de l'automne que les interventions sur ces milieux naturels peuvent être menées.

Rassurez-vous, la présence des moutons n'entraine aucun changement pour les promeneurs : des barrières permettent de traverser le site comme auparavant. Une seule recommandation : tenir les chiens en laisse ! N'hésitez pas à venir découvrir, en famille, cette réserve naturelle et ses moutons au cours de l'arrière-saison. Vous pourrez les observer à votre guise depuis les chemins de promenade. C'est vrai qu'ils ont belle allure ces moutons!

Les barrières permettent de traverser le site comme auparavant. Une seule recommandation : tenir les chiens en laisse!

Les « blackface » de l'asbl « Des moutons, des canards et des oies » sont arrivés dans la réserve naturelle ce 04 octobre 2017.

Barrière







Un nouvel aménagement en centre-ville et un Pôle Emploi au service des Flémallois!

Le parking de la polyclinique

En adéquation avec les préconisations du Master Plan, un parking paysager à proximité de la polyclinique, de la bibliothèque et de l'athénée Guy Lang va être réalisé. L'intérêt de réaliser pareille opération dès à présent est de permettre un accès simplifié au centreville durant les travaux de revitalisation de la Grand'Route qui débuteront dès 2018 et qui sont subventionnés dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020.

Le projet est une extension de la revitalisation de Flémalle-centre puisque la placette réalisée sera le prolongement direct de la nouvelle esplanade qui sera créé entre l'athénée Guy Lang et la polyclinique.

Deux phases prévues.

Tout d'abord, l'aménagement du parking afin de donner une solution aux riverains et aux commerçants pendant la durée des travaux de la Grand'Route. Ensuite les abords de la polyclinique et la placette.

S'il s'agit d'un projet spécifique, fruit d'un partenariat entre la Commune, la Province de Liège et le CHBA. Il est conçu comme le prolongement des travaux de la Grand'Route car il porte sur une zone directement contigüe, mais aussi parce que sa philosophie s'inscrit dans la droite ligne de ce qui est souhaité pour le centre-ville en termes d'embellissement, de modernité, d'agrément des espaces publics et de mobilité douce. Cet aménagement réalisera la jonction entre la Grand'Route qui, à cet endroit, recèle de services publics et le futur E-Pôle qui viendra compléter cette offre de services pour le citoyen flémallois. D'ailleurs, la visibilité et l'accès au nouveau pôle emploi sont déjà pris en considération dans l'aménagement envisagé.

Concrètement, il s'agit de créer un parking de 150 places qui emporte également l'aménagement des espaces publics aux alentours et en particulier tout autour de la polyclinique. Ce projet intègre les notions d'écologie et de développement durable puisqu'il favorise l'éco-voiturage par l'implantation d'un abri-voyageur, par l'installation de bornes de rechargement pour véhicules électriques, ou encore parce ce qu'il minimise l'évacuation des eaux de pluie par les égouts. La zone sera également agrémentée par l'installation d'une aire de jeux à destination des enfants.

Le montant global du projet s'élève à 1.035.000 euros et sera pris en charge par la Province de Liège à concurrence de 350.000 €. L'AISH a pour sa part cédé gratuitement à la commune la zone entourant la polyclinique. Concernant le calendrier, l'ordre de commencer les travaux sera donné fin d'année et les travaux sont à réaliser dans un délai de 120 jours ouvrables. Fin de chantier pour la mi-2018.

Un E-Pôle à Flémalle

En lien avec l'aménagement du parking de la polyclinique, la Commune de Flémalle a marqué son accord sur l'acquisition de l'ancien centre informatique d'ArcelorMittal situé rue Vieille Fosse à proximité de la Grand'Route en vue d'y implanter différents opérateurs actifs en matière d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle.

Dans ce cadre, La Maison de l'Emploi actuellement située sur le Plateau des Trixhes sera désormais située en plein centre-ville et sera la pierre angulaire du dispositif. Ce regroupement physique d'un grand nombre d'acteurs autour d'un guichet unique permettra de renforcer les collaborations tout en permettant une meilleure information au bénéfice des Flémallois.

Pour rappel, le programme stratégique transversal mettait en évidence l'opportunité de regrouper et de centraliser l'ensemble des structures actives dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'insertion, l'objectif étant non seulement d'offrir aux publics concernés un service à la fois plus visible, plus lisible et plus accessible, mais aussi de coordonner diverses actions en la matière pour les rendre plus efficaces et notamment de faire coller autant que possible la demande à l'offre d'emploi.

Le positionnement du bâtiment informatique d'ArcelorMittal, en retrait de la bibliothèque et de la polyclinique est apparu opportun en termes de centralité et d'accessibilité puisqu'une zone de parking de 121 places sera aménagée en espaces publics suivant les lignes tracées par le Master Plan.

Sur le plan opérationnel, une douzaine de structures locales, para-locales et supra-locales prendront leurs quartiers dans ce bâtiment, à commencer par la Maison de l'Emploi, l'Agence locale pour l'Emploi, l'Agence de développement local, les divers services d'insertion du CPAS, l'asbl Processus, Inser'net ou encore Haute-Meuse Insertion. Une antenne de l'asbl Grandir y est aussi prévue pour en faciliter encore l'accès aux parents d'enfants en bas âge.

Autant de structures qui se verront non seulement rassemblées en un seul centre mais qui, pour beaucoup, seront également



hébergées dans de meilleures conditions qu'elles ne le sont actuellement. *Ouverture prévue : juin 2018.*

Le Plan Lumière

Le Conseil communal s'est doté d'un plan Lumière qui poursuit notamment l'objectif de mettre en valeur des lieux, des bâtiments et des repères lointains afin d'animer la commune et de la rendre plus conviviale.

Au travers des différents projets qui sont réalisés, ces objectifs sont intégrés. Dans ce cadre, une opération de modernisation vient de se terminer et a consisté à remplacer de l'éclairage public de la place du Village et de la rue du Village. Cette dernière est également accompagnée par la mise en valeur du clocher de l'Eglise Saint-Mathias.

Cette politique de modernisation de l'éclairage public se poursuivra en 2018 notamment au travers du projet FEDER de revitalisation la Grand'Route et la réalisation d'un parking d'éco-voiturage derrière la polyclinique. D'autres opérations sont actuellement à l'étude, toutes dans cet objectif d'offrir aux citoyens un meilleur éclairage tout en faisant des économies.





Une politique cohérente en aménagement du territoire pour permettre une diversité des fonctions et une mixité des logements

Avec 36,2 % de terrains non-bâtis en zone d'habitat, Flémalle est la commune du bassin liégeois qui, proportionnellement, présente le plus fort potentiel foncier disponible pour du logement neuf.

Pour valoriser celui-ci, une réflexion a été menée au terme de laquelle ont émergé une multitude de projets qui concernent toute l'entité Flémalloise.

Le premier, c'est le Master Plan du centre-ville qui foisonne de projets publics et privés de tailles variables. Des projets dont le plus symbolique est certainement celui de Flémalle-Neuve qui ambitionne la construction d'un quartier nouveau idéalement positionné en bord de Meuse. A lui seul, ce quartier verra la construction de 500 logements. Le second, c'est le programme de requalification du quartier des Trixhes. Dans ce quartier, le potentiel foncier disponible permet d'envisager la construction de 1.000 nouveaux logements. Il s'agit notamment d'y implanter un lotissement de 500 logements individuels et collectifs dans un cadre privilégié, idéalement orienté en bordure de zones protégées.

A raison de deux personnes et demie par logement, ces deux seuls projets sont déjà susceptibles d'absorber une croissance démographique de 10 % sur le territoire communal.

En matière de logements, la stratégie communale est claire. Elle repose sur un important potentiel foncier disponible en zones urbanisées, lequel permettra d'absorber la croissance démographique attendue sans qu'il soit question d'étalement urbain. Non seulement cette densification des noyaux d'habitat autorise la préservation d'un environnement de qualité mais elle permet également d'envisager une hausse de la population à moindre coût pour la collectivité puisqu'en opérant de la sorte:

- On s'épargne une extension des différents réseaux publics, de voirie, de gaz, d'eau, d'électricité, etc.;
- On s'épargne également aussi des surcoûts de mobilité en rentabilisant au maximum les réseaux de transports en commun.

En un mot, et eu égard aux recommandations du Bureau Fédéral du Plan, il s'agit d'exploiter les atouts de notre territoire afin d'anticiper les inconvénients liés à la hausse attendue de la population. Pour mener à bien ces opérations, la commune de Flémalle s'est dotée d'une stratégie intégrant parfaitement la question du développement de son territoire :

- D'une part, la commune s'est dotée d'un monitoring budgétaire qui permet d'injecter des montants dans le développement de tels projets;
- D'autre part, la stratégie repose sur la maîtrise d'un foncier important qu'il s'agit de réaliser pour y faire de l'habitat à un prix abordable et réinvestir le produit des ventes afin de valoriser le domaine public.



C'est sur l'ensemble du territoire qu'une réflexion a été initiée et que des projets sont portés afin d'œuvrer à un développement harmonieux et en veillant à un équilibre entre les différentes fonctions (logements, activités économiques,...).

Ainsi, Flémalle a d'ores et déjà intégré les recommandations du Schéma d'agglomération de la Conférence des Bourgmestres et s'inscrit dans l'ensemble des politiques régionales visant à recréer la ville sur la villeainsi qu'à créer des quartiers nouveaux.

Vis-à-vis des opérateurs privés, la volonté communale consiste à faire effet de levier afin de susciter leurs intérêts pour qu'ils investissent à Flémalle et veillent à offrir des logements de qualité accessibles pour les Flémalloises et les Flémallois. Mais la politique du logement à Flémalle ne se limite pas aux logements privés.

En plus des logements de transit, Flémalle prend également sa part en matière de logements publics puisque notre commune compte pas moins de 2.000 logements sociaux, ce qui représente 18,18% de l'ensemble des logements de notre entité. Toutefois, il ne suffit pas d'avoir des logements publics, encore faut-il qu'ils soient de bonne qualité.

Ainsi, la commune de Flémalle s'est inscrite dans le cadre du programme d'investissement Pivert de la Région wallonne. En résumé, ce programme a pour objectif de diminuer de plus de 60% les besoins nets en chauffage des logements. Ce programme d'investissements, géré par la Maison des Hommes, est scindé en 3 phases :

- La phase 1 concerne 11 maisons situées Fosse Demet 1 à 11;
- La phase 2 concerne 21 appartements situés Grand Trihe 5;
- La phase 3 concerne 109 maisons situées Trihe aux Joncs, Les Marnières, Fosse Demet et 15 Bonniers.

L'investissement global représente un montant de l'ordre de 9.000.000 € dont 2.650.000 € d'emprunt.

Par ailleurs, le programme d'ancrage communal 2014-2016 prévoit la construction de 8 logements « équivalent passif » dont :

- 2 maisons de 4 chambres ;
- 2 maisons de 3 chambres ;
- 4 appartements de 2 chambres dont 2 pour les personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, suite à la démolition de 148 logements situés au niveau de la Place Vinck et à l'intégralité des bâtiments (362 logements) situés dans les voisinages, il existe actuellement sur l'ensemble du plateau des Trixhesun potentiel foncier de 19 hectares. Les autorités communales ont tout d'abord souhaité entamer une réflexion urbanistique sur l'ensemble du Plateau des Trixhes en vue d'y promouvoir un développement harmonieux.Dans ce cadre, la commune de Flémalle a mandaté la Maison des Hommes pour réaliser une étude urbanistique sur l'ensemble du Plateau et ce, afin de garantir un aménagement cohérent en lien avec les diverses politiques urbanistiques de la Commune. Cette étude est actuellement en cours.

Outre la réflexion menée sur le futur aménagement du Plateau desTrixhes, la commune de Flémalle a obtenu une subvention régionale de 5 millions € dans le cadre de l'appel à projets « Quartier en transition ». Il s'agit d'un projet conséquent et ambitieux qui est scindé en 3 volets de travaux :

- Le premier volet concerne la construction de 48 logements, l'aménagement des abords des logements, des cheminements et autres espaces publics;
- Le deuxième volet concerne la rénovation d'immeubles ;
- Le troisième volet concerne la cohésion sociale avec notamment la transformation d'un bâtiment public destiné à recevoir les locaux de la maison de quartier et la régie des quartiers.

En ce qui concerne le volet « construction et abords », le projet prévoit la construction de 6 immeubles R+2 :

Un immeuble de 18 appartements 2 chambres en front de voirie; Deux immeubles de 6 appartements 2 chambres, chacun dans le prolongement des immeubles Grand Place 2 et 3;

Et enfin 3 immeubles de 6 appartements 2 chambres, chacun sur le terrain « Aux Prairies ».

Les seize appartements du rez-de-chaussée seront adaptés pour des personnes à mobilité réduite. Tous les appartements seront « équivalent passif », ce qui signifie une enveloppe isolante très performante permettant de minimiser les pertes d'énergie ainsi qu'une demande minime de chauffage.

Le projet reprend également l'aménagement des abords :

Tout d'abord, le renforcement du cheminement principal entre l'immeuble du Pairay à travers le Grand Place 1 et la Place verte jusqu'au hall omnisport et ce afin de faciliter l'accessibilité vers le pôle culturel et sportif du plateau ;

Ensuite, les cheminements secondaires ainsi que l'aménagement des zones de parking ;

L'aménagement de la Place Verte, avec la création notamment d'une aire de jeux pour les petits, une zone de sport de rue.

Enfin, l'ensemble du projet est rythmé par l'aménagement des abords et des espaces publics, avec des zones de rencontre ou de repos. L'estimation de ce volet est de 6.961.000 € dont 1.028.000 € pour les espaces publics.

Pour ce qui est du volet « Rénovation », La Maison des Hommes procédera à l'isolation et à la pose d'une nouvelle étanchéité au niveau des toitures des immeubles suivants :

- Les Grand Place 1, 2, 3;
- Les immeubles Beau Site 1,3, 5 ;
- Les immeubles Grand Trihe 1 à 4.

Au total, ce sont 138 logements qui sont concernés. De plus, d'autres travaux seront réalisés au niveau de l'immeuble Grand Place 1. Celuici est actuellement dégagé du sol sur la moitié de la longueur du volume. Les travaux consisteront à refermer cette zone. Le projet de fermeture intègre le futur cheminement qui mène de l'immeuble « Au Pairay » vers la future Place Verte. Dans un même temps, l'ensemble des façades de l'immeuble fera l'objet d'un nettoyage et d'une vérification des fixations du bardage.



En matière de logement, les autorités communales prennent leurs responsabilités afin, d'une part, de faire effet de levier par rapport aux investisseurs privés pour offrir des logements accessibles et, d'autre part, de veiller à offrir des logements sociaux de qualité pour les personnes qui ont en besoin ; tout en gardant comme fil conducteur le bien-être des Flémalloises et des Flémallois.



3000 coureurs en folie sur le plateau des Trixhes

Les fosses de boue, la mousse, les obstacles suspendus... tous les classiques étaient réunis, mais pas que ! Parmi les nouveautés, une structure permettant aux participants de grimper et se croiser 3 fois au long du parcours, une zone fluo dans le noir complet et des rondins à escalader jusqu'à 4 mètres de haut. En tout, 25 obstacles attendaient les participants... et inversement !

Cette année encore, près de 3000 coureurs, 200 bénévoles et 4 organisateurs pour les deux journées de folie... simplement un des plus grands événement sportif de la province de Liège! Le secret d'une telle réussite? Nous avons posé la question à Tom Renier, président de l'association: « Ce qui nous démarque des autres courses à obstacles, c'est qu'au-delà du défi sportif, les participants (GoTrailers), prennent du plaisir en équipe. Ils rencontrent d'autres sportifs, s'entraident et surtout, ils gardent des souvenirs joyeux de l'événement. C'est pour cela que nous mettons l'accent sur le coté fun, nous voulons que la course soit accessible à tous, que chacun trouve son défi et

GAMC T.

ET DAUTRES CONCOURS & CADEAUX

TIENNE TRAILS

CADEAUX

CADEAUX

CADEAUX

que chacun prenne du plaisir à le relever. » L'accessibilité est en effet le maître mot du Game of Trails. Plusieurs parcours sont proposés (7 & 12km) pour que les débutants et coureurs aguerris puissent trouver un challenge abordable. Un parcours supplémentaire était même proposé aux enfants de 6 à 14 ans (3 km) le dimanche matin. En résumé, tout le monde était le bienvenu!

Cette grande fête sportive n'aurait pas pu exister sans plusieurs acteurs de l'ombre. Tout d'abord, l'équipe du Centre Sportif Local de Flémalle, à l'origine de l'événement même.

La magnifique piste d'athlétisme, rue du Beau Site, a en effet été une fois de plus choisie comme lieu de départ et d'arrivée de la course. C'est sous le chapiteau, situé sur cette même plaine, que l'échevin des sports, Fabian Pavone a eu l'honneur de décerner les différents mérites sportifs aux lauréats flémallois.

> Mérite Sportif Flémallois 2017 (Saison 2016-2017)

La cérémonie annuelle du « Mérite Sportif Flémallois » organisée par le CSL met à l'honneur des sportifs de notre commune ou ceux évoluant au sein d'équipes ou clubs flémallois pour leurs performances réalisées lors de la saison sportive 2016-2017.

Différentes catégories du « Mérite Sportif Flémallois » ont été définies. Il y en a eu quatre cette saison : l'individuel, par équipe, d'honneur et une nouveauté cette année : le prix des Médias « VLAN » et « PANACH RADIO »

L'attribution des récompenses s'est effectuée sur base du recensement des performances effectué auprès des clubs et après analyse du niveau atteint, que ce soit au niveau provincial, régional, national, voire international.

> Individuel :

Enduro VTT - Bastien RENARD Athlétisme - Martin RENARD

Billard - Jacques CHARLIER et Marc DUCHATEAU Karaté - Jérémy DELHEZ

> Equipes :

Alliance Flémalle Basket – Equipe P3 Hommes Net-Volley Flémalle – Equipe D1 Hommes Handball « ROC Flémalle » - Equipe Hommes

> Mérite d'honneur :

Royal Tennis Club FLEMALLE - Equipe d'interclubs de 3^{ème} division nationale

> Mérite des Médias :

Romuald VANBERGEN - « Je Cours Pour Ma Forme Flémalle »



Des nouveautés littéraires flémalloises



he un peu plus en profonc

in ne serait pas la bonne!

> "Contrefaçon" et "Evasion"

Deux flics d'Eurofaux face au trafic international de la contrefaçon Jean-Paul Wilkin

Jérémy et Ronan, deux membres des services spéciaux d'Eurofaux enquêtent sur un vaste trafic international de contrefaçons et d'armes et se retrouvent confrontés au richissime docteur Sach. Leur mission les conduit aux quatre coins de l'Europe où ils sont confrontés à de multiples dangers. Ils découvrent que celui qu'ils poursuivent n'est autre qu'un dangereux criminel en étroite relation avec la "Naza Stvar", un réseau mafieux serbe.

Quel autre métier aurait pu mieux se prêter à la publication de polars que celui exercé par Jean-Paul Wilkin pendant 37 ans ? Depuis son arrivée en 1972 comme agent de quartier à Ivoz-Ramet jusqu'à son poste de Directeur Judiciaire Zonal, il aura été témoin des situations les plus cocasses, dramatiques ou dangereuses. De quoi remplir un roman... et même deux ! Ses souvenirs de flic, il les révèle aujourd'hui de manière détournée dans "Contrefaçon" et "Évasion", deux fictions haletantes parsemées de faits réels et vécus.

Jean-Paul explique: "Au début de ma carrière, chaque agent de police était polyvalent. Je pouvais aussi bien m'occuper du pointage des chômeurs, du recensement agricole ou des chiens que partir en intervention. Il m'est arrivé quelques fois de me trouver dans des situations très dangereuses. J'ai sorti mon arme cinq fois tout au long de ma carrière, mais je n'ai jamais tiré". Je me suis dit qu'un jour je publierai un livre, ce que j'ai fait il y a des années, déjà. Malheureusement, mes notes ont été perdues suite à un bug de mon ordinateur. Dès que j'ai été pensionné, je m'y suis remis, et là, il m'a fallu seulement quelques mois pour faire aboutir les deux volumes" ...

... Pour des raisons de confidentialité, les lieux évoqués dans mon roman sont modifiés et le nom des personnages est codé. Mais les Flémallois qui me connaissent bien pourront s'amuser à décrypter les anagrammes et retrouveront quelques personnalités bien connues de la commune."

Tout au long de sa vie professionnelle, Jean-Paul a multiplié les formations et les fonctions. Diplômé en criminologie, chargé de cours à l'Académie de police, moniteur de tir, il est aussi l'un des cinq créateurs de l'école de police de la province.

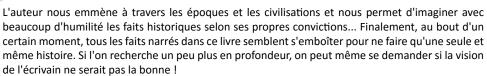
En vente dans les librairies flémalloises au prix de 16€.

AXEL Grand'Route, 401 - BEA Grand'Route, 384 - VIDEO FLASH Grand'Route, 34 - DELVAUX Chée de Ramioul, 11 - ERIC Rue E'Tiyou, 57 ou sur le Web : publier-un-livre.com ou en prenant contact avec l'auteur : Jean-Paul Wilkin- Prix de vente : 16€ + frais de port éventuels

GSM: +32(0)476281617- MAIL: jpw@outlook.be

a vie avant duron ne le debranche. Sa guerison

Paul Silvello



Paul, après avoir subi un accident qui l'a plongé dans le coma, en état de mort cérébrale, est revenu à la vie avant qu'on ne le débranche. Sa guérison est un miracle en soi, mais le véritable miracle réside dans le fait que, depuis, il a la possibilité de réaliser à son gré des voyages astraux en dissociant son esprit du corps physique.

Paul affectionne l'histoire, mais ses lectures ne le satisfont pas car pour lui, les écrits ne racontent pas la vérité. Peut-être pour ne pas affoler les populations.

Il va donc profiter de sa nouvelle aptitude à voyager pour retourner dans le passé afin d'éclaircir l'exactitude de l'histoire.

Il découvrira tout au long de son périple que tous les personnages rencontrés sont issus de la même origine et que leur but est identique.

Paul Silvetto réside à Ivoz-Ramet. Ancien sidérurgiste et conseiller en prévention chez Arcelor, il profite plus que jamais de sa retraite pour approfondir ses connaissances sur un domaine qui l'a toujours passionné : les templiers. Après avoir lu de nombreuses versions contradictoires, il a voulu en donner sa propre interprétation et s'opposer aux multiples fausses vérités. La fiction s'inspire de faits, de noms et de lieux historiques réels.

Paru aux éditions Edilivre. En vente sur Edilivre, Fnac.com, Chapitre.com, Amazon, Belgique loisirs. Prix : 23 €

nspire de faits, de noms et de lieux historiques réels.



Le Préhistomuseum organise un « Prehistoric Challenge » du 26 octobre 2017 au 29 juin 2018. Au programme, une exposition hyperactive (+ de 15 manipulations), des défis avec un archéologue animateur, des jeux modernes et un jeu web pour entamer ou prolonger l'expérience...

ommes-nous aussi malins qu'un homme préhistorique? Comme nous, il pensait, réfléchissait, prévoyait, observait et organisait. Mais sans le vouloir, nous pensons que nous sommes plus évolués que lui! Quel sens donner au mot évolution? Parce que nous avons considéré les progrès technologiques comme des indicateurs de civilisation, nous qualifions de primitif « tout ce qui est étranger à nos sociétés industrielles ».

Pour casser les stéréotypes, le Préhistomuseum invite à passer en mode action, comme à son habitude! Pour se mesurer à l'homme de Neandertal ou de Cro-Magnon, l'exposition « Prehistoric Challenge » propose ainsi quelques expériences en guise de leçon de modestie. Le visiteur découvre les étonnantes capacités de l'homme et constate qu'il était aussi intelligent que nous aujourd'hui!

Cette exposition « Cro-Magnon – Prehistoric Challenge » est produite en partenariat avec l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

>> Dans la salle d'exposition

En pratique, le public a l'opportunité de tester les outils et les techniques préhistoriques à travers différentes manipulations. Des vidéos et des objets archéologiques enrichissent les quatre

Mesurez-vous à l'Homme de Cro-Magnon!

thèmes abordés : la taille du silex illustrant l'anticipation, le secret de la chasse révélant la notion de stratégie, le traitement des peaux et de la couture nécessitant la prévision, l'allumage du feu symbolisant la méticulosité.

>> Dans les ateliers et à l'extérieur

Parallèlement à l'exposition, le visiteur explore le « Prehistoric Challenge » sur les 30 hectares du musée en relevant différents défis conçus par le Laboratoire de médiation du Préhistomuseum. Sous la houlette d'un archéologue, chaque tribu s'essaie à l'allumage du feu, à la taille du silex, à la réalisation d'une parure, au tir au propulseur.

En toute liberté, les familles peuvent encore s'amuser avec des jeux modernes (casse-tête, Puissance 4, Mikado, Möllky) qui réveilleront en elles des compétences partagées avec nos ancêtres.

L'enjeu sera de taille. Le score de Cro-Magnon sera difficile à égaler : il a obtenu 100 % !

EN PRATIQUE

Préhistomuseum, rue de la Grotte 128 à 4400 Flémalle **Tél. : 04/275 49 75**

info@prehisto.museum- www.prehisto.museum

Ouvert tous les jours de 10h à 17h (18h en heure d'été)
Paiement à la sortie selon le temps de visite.





Il ne fallait pas passer à côté de cet évènement!

L'école Jean Marie Léonard en a vu passer des petites têtes blondes, brunes, cendrées...et ce n'est pas fini! Grâce à l'exposition de photos et aux documents récoltés auprès de la Commission historique, les anciens ont pu se replonger dans leurs souvenirs et les partager avec les plus jeunes qui se sont enrichis de ces traces du passé.

> De la création d'un conte à la mise en scène d'une pièce de théâtre...

Les petites têtes blondes de troisième maternelle de l'école Reine-Marie Braeken (anciennement Ermitage) se sont mises dans la peau de jeunes acteurs afin de revisiter un livre inventé et créé par toutes les classes maternelles et primaires de l'école.

Le projet est né quelques mois plus tôt, lorsque plusieurs élèves de 6è année sont allés lire dans toutes les classes l'histoire de « La soupe au caillou ».

Après avoir effectué des recherches sur internet, ces derniers ont constaté qu'il existait plusieurs versions de livres portant ce même titre et c'est avec beaucoup d'entrain qu'ils ont désiré les présenter aux plus jeunes.

Et si nous aussi, nous inventions notre propre histoire de « LA SOUPE AU CAILLOU »? Directement séduits par ce projet, les rôles de chacun se sont de suite répartis :

Les classes maternelles ont choisi les personnages de la nouvelle histoire, les enfants du degré inférieur ont imaginé le fil conducteur ainsi que les faits précis qui arriveraient à chacun de ces personnages, les aînés de sixième année ont rédigé l'histoire inventée par leurs cadets, les classes de 5è et de 4° années ont créé les première et quatrième de couverture et nos petits amis de 3° année se sont occupés de toutes les illustrations.

Quelle joie lorsque tous ont alors découvert leur travail plastifié et relié! Ils venaient d'inventer LEUR livre et LEUR histoire et c'est non sans fierté que les grands sont allés le présenter dans toutes les classes.

Ravis du résultat, les élèves de troisième maternelles, n'ont pas voulu en rester là. Ils ont donc tenu à clôturer ce beau projet par une pièce de théâtre intitulée « LA SOUPE AU CAILLOU » de RMB qu'ils ont jouée en fin d'année devant leurs copains lors de la remise de leur diplôme. Eh oui ! A l'école RMB, avant de rentrer en première année, on reçoit aussi un beau diplôme!

> N'oublions pas non plus les enfants de 1ère et de 2e maternelles qui ont confectionné les décors de la pièce et ça, on peut le dire, c'est un véritable travail d'équipe!

Voilà bien un projet qui a nécessité du temps et de l'investissement de la part de chacun mais qui a apporté tant de joies, de reconnaissance et d'amusement!

> Jours blancs

Lors des « jours blancs » en juin dernier, les élèves de l'école des Cahottes, de la première maternelle à la sixième primaire, ont eu la chance de participer à une multitude d'activités mises en place par l'Association des Parents. La troupe « l'Epée du Soleil », le théâtre de Mabotte, la visite du Parlement Wallon à Bruxelles ont rytmé les derniers jours de l'année scolaire.

Les élèves de 6ème année ont, durant 5 jours, participé aux cours des « Benjamins secouristes » de la Croix-Rouge et ont tous obtenu leur brevet de jeune secouriste.

CREATION D'UNE RESERVE DE SURVEILLANT(E) DE GARDERIES

- > Vous êtes à la recherche d'un emploi?
- > Encadrer des enfants du maternel ou du primaire dans les écoles communales vous intéresse ?
- > Vous avez envie de partager leur quotidien le matin, à midi ou le soir, en leur apportant un encadrement et un soutien nécessaires à leur développement ?

N'hésitez pas, envoyez votre candidature ou passez retirer un formulaire à l'adresse suivante :

Administration communale - Echevinat de l'Enseignement Francine HINTZEN - Rue -Grande, 22 - 4400 FLEMALLE Tél. : **04/235.11.14** - E-mail : francine.hintzen@flemalle.be

Sécurité

TENTATIVES D'ESCROQUERIES SOYEZ VIGILANTS!





Depuis quelques mois, plusieurs Flémallois sont victimes d'escroqueries (ou tentatives) par téléphone avec vols de données bancaires via, notamment, l'utilisation du digipass.

Généralement, ces arnaques se déroulent en deux temps. Une personne se faisant passer, par exemple, pour un membre des Communautés européennes ou du SPF Finances téléphone pour vous informer qu'une enquête est en cours pour indemnisation de victimes de harcèlement téléphonique par des sociétés commerciales et que celles-ci auraient été condamnées à vous verser une somme importante en indemnité (+/- 7000

Euros en deux versements).

Ensuite, une autre personne ou la même vous rappelle en vous demandant de réaliser plusieurs opérations. Cette personne vous demande ensuite d'introduire votre carte dans le lecteur (Digipass) et d'effectuer diverses manipulations. Au final, elle vous demande de lui communiquer les codes de votre digipass, codes qui lui permettent d'effectuer des retraits sur vos comptes ou des virements (Worldpay P2M Mobile...).

Nous vous conseillons vivement de ne jamais communiquer à qui que ce soit, par téléphone ou autre, le moindre renseignement relatif à vos comptes, cartes de banque, ou cartes de crédit.

Si vous êtes victime d'une d'escroquerie ou d'une tentative d'escroquerie, contactez la police! Si vous pensez être victime d'une arnaque, raccrochez immédiatement et informez-en notre zone de police! Formez le 03.283833

Les escrocs ne manquent jamais d'imagination lorsqu'il s'agit de tromper les honnêtes citoyens!

N'hésitez pas à en informer votre entourage, en particulier les seniors.



« Ne jamais baisser les bras »

« Tout est possible »

« Je garde la tête haute »

Cette année et avec conviction, la Commune participe activement à la campagne Ruban Blanc. Pour rappel, celle-ci a lieu tous les ans du 25/11 au 06/12.

« C'est en 1989, au Canada, qu'est née la campagne du Ruban blanc suite au massacre de 14 femmes à l'Ecole polytechnique de Montréal par un homme qui détestait les femmes et les féministes. Le ruban blanc porté par les hommes symbolise l'engagement personnel de ne jamais commettre un acte de violence à l'encontre d'une femme et de ne jamais cautionner ou passer sous silence des actes de violence contre des femmes de la part d'autres hommes ».

Au programme cette année :

Rendez-vous le mardi 05/12/2017 à 19h

Spectacle « Sur les traces de Léa » par Alvéole théâtre Centre culturel - Rue du Beau Site à Flémalle

Ce spectacle aborde la violence conjugale avec des femmes l'ayant vécue ou côtoyée dans le cadre de leur profession.

Ce spectacle montre avec gravité, et humour aussi, les violences physiques et psychologiques subies par les femmes ... parfois en présence des enfants!

"Quand on écrit des horreurs sur un papier avec un crayon bien taillé en appuyant de toutes ses forces jusqu'à déchirer la feuille... On a beau gommer avec la plus efficace des gommes, il reste des traces..."

La pièce sera suivie d'un débat accessible à tous et à toutes

Entrée gratuite!

Et ... Soyez attentifs aux murs de votre Commune... Exposition photo à partir du 25/11 ... Ouvrez l'œil!

Avec le soutien et la présence de Madame la Ministre Isabelle SIMONIS, Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Egalité des chances, Madame Sophie Thémont, Bourgmestre f.f. et Madame Catherine MEGALI, Présidente du CPAS, ayant en charge l'égalité des chances.

Une organisation du CPAS et des partenaires de l'Interservice social flémallois.





Depuis le mois de mars de cette année, le CPAS a mis en place, en partenariat avec les CPAS de Seraing et Esneux, une formation de garde et surveillance d'enfants de 2,5 à 12 ans en milieu scolaire et extrascolaire. Cette formation s'adresse aux demandeurs d'emploi suivis par les CPAS et est subsidiée dans le cadre de la Convention Cadre CPAS-Forem-Région wallonne.

Le premier groupe a été formé du 18 avril au 23 juin dernier. Il rencontre un certain engouement. Durant cette période de vie en groupe à temps plein durant 10 semaines. les stagiaires ont pu travailler avec l'asbl spécialisée dans le domaine (CEMEA) et découvrir des techniques d'animation de jeunes enfants.

La découverte du métier s'est prolongée d'une immersion professionnelle à l'occasion d'un stage en milieu scolaire et d'un module de formation aux premiers secours (la formation BEPS de la Croix-Rouge). Ces atouts en poche les stagiaires ont été remotivées, remobilisées pour un nouveau parcours professionnel.

Besoin d'une gardienne d'enfant pour amener votre petit bout à l'école pendant que vous êtes au travail ? Pas de problème ces personnes peuvent travailler en chèques ALE - adressez-vous à l'Agence locale pour l'emploi, Seraing ou Esneux.

Pour cette fois, le groupe était constitué exclusivement de femmes de tous âges, bienvenue néanmoins aux hommes motivés par le secteur!

Deux modules sont organisés chaque année, celui de septembre vient de débuter - convivialité, partage, tolérance et valorisation assurés!

Infos pratiques:

CPAS - RUE DE L'ERMITAGE, 16

4400 Flémalle Florence JOIRIS - 0499/882.182 cpas@flemalle.be







Le 3ème lundi de chaque mois,

il se passe quelque chose à la Maison de la Laïcité (côté cuisine)

Venez nous rejoindre pour passer un moment convivial, **de 18h30 à 21h**Grand Route 97 à Flémalle Grande (cour de l'Abichouette)

20/11/2017 Soirée contes avec Lulu et Benoît Geers

"On vient parfois écouter un conteur en espérant qu'il va nous raconter un joli rêve. Mais les belles histoires n'ont pas besoin de conteur. Tout s'y passe toujours bien. Lorsque quelque chose tourne mal, par contre, on a besoin d'un fil à suivre. Voilà ce que font les conteurs. Ils vous amènent le cauchemar, mais aussi la manière d'en sortir. Et c'est ce qu'on appelle une fin heureuse."

18/12/017 Découverte de l'univers merveilleux des huiles essentielles

Savons-nous ce que signifie huile essentielle ? Quelle est l'origine de ces merveilleuses odeurs ? Comment les employer sans risque ? Quelle qualité privilégier ? Savez-vous que les odeurs, les fragrances agissent comme harmonisant entre la pensée, le corps et l'esprit ? Oui, mais comment ?



(*) Réservation par mail à *initiativescitoyennes.flemalle@gmail.com* ou par téléphone au 0490/45.92.22 ou encore via notre groupe facebook Initiatives citoyennes de Flémalle où vous trouverez plus de détail sur nos activités.



TELE-SERVICE de FLEMALLE asbl

TAXI SOCIAL 04/273.01.00

TOUJOURS BESOIN DE VOLONTAIRES CONDUCTEURS(TRICES)

afin d'accompagner les Flémallois en consultations médicales, faire des courses alimentaires, en visite de courtoisie, etc.

Nos volontaires vous accompagnent dans tous vos déplacements médicaux, alimentaires et autres!

Place E. Vinck 1/1 -4400 Flémalle www.teleservice-flemalle.be teleservice.flemalle@gmail.com



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE FLEMALLE

Le service ALE est destiné à promouvoir l'emploi en accompagnant les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du revenu d'intégration vers leur (ré)insertion dans la vie professionnelle.

Qui peut faire appel aux services de l'ALE ?

- Les particuliers résidant à Flémalle
- Les autorités locales
- Les ASBL
- Les associations non commerciales
- Les établissements d'enseignement Les horticulteurs et agriculteurs

Pour des activités diverses telles que des petits travaux de jardinage ou de bricolage, garde d'enfants, accompagnement de personnes, distribution de toutes-boîtes, aide lors de l'organisation d'évènements, déneigement de votre trottoir, cueillette ou semis, aide administrative, ...

Il s'agit de petits travaux d'entretien et de réparation refusés par les professionnels en raison de leur faible importance. L'outillage nécessaire pour l'activité doit toujours être fourni par l'utilisateur lui-même car en cas d'accident matériel, celui-ci est assuré par nos soins.

Qui peut prester en ALE?

- Les personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale
- Les demandeurs d'emploi de moins de 45 ans indemnisés depuis au moins 2 ans
- Les demandeurs d'emploi de plus de 45 ans indemnisés depuis au moins 6 mois

Le prestataire ALE est assuré en cas d'accident de travail corporel tant sur le chemin du travail que sur le lieu où s'effectuent les prestations.

Tarif du service ALE

Droit d'inscription annuel de 5 € pour les particuliers et de 10 € pour les personnes morales.

Une heure de prestation = un chèque ALE 5,95 € sans déduction fiscale ou 6,45 € par chèque (achetable par 10 unités) avec déduction fiscale de 30% soit 4,52 €

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'une de nos permanences ou nous contacter par mail ou par téléphone. Grand' Route 231 4400 Flémalle Téléphone : 04/286 25 38

Email: ale.flemalle@gmail.com

Horaire des permanences Lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h Les autres jours sur rendez-vous

Les économies d'énergie c'est bon pour l'environnement, la santé et mon portefeuille l

Se Préparer pour l'hiver :

- Vérifier l'isolation des portes et fenêtres afin d'éviter les courants d'air.
- Enlever tout objet devant les radiateurs et sources de chaleurs.
- Eviter de chauffer le logement en votre absence et si possible, programmer le chauffage.

Chauffer à bonne température : entre 18 et 20 degrés dans les pièces à vivre et 15 degrés dans les chambres et endroits de passage ainsi

Un degré en moins + un pull = une économie de 7 à 8 % sur votre facture.

- Fermer les volets et les stores pour que le logement conserve la chaleur.
- Même en hiver, penser à renouveler l'air : 5 à 10 minutes par jour suffit afin d'améliorer la qualité de l'air.
- Entretenir les équipements de chauffage : purger, nettoyer, dépoussiérer, ramoner, permettent un meilleur fonctionnement de l'appareil. N'oubliez pas de faire appel à un spécialiste pour réaliser l'entretien du système de chauffage.

La cellule énergie du CPAS de FLEMALLE vous accueille tous les mardis et vendredis de 13h à 16h15. Nous répondons également à vos questions par téléphone tous les lundis de 13h à 17h (04/235.10.00).

Froid hivernal



Quelques conseils pour affronter l'hiver en douceur

Restez chez vous autant que possible!

- Faites vérifier le bon état de votre installation de chauffage par un professionnel. N'utilisez pas de moyens de chauffage défectueux.
- N'obstruez pas les voies d'aération et aérez le logement une fois par jour. LE MONOXYDE DE CARBONE : première cause de mortalité.
- Ne surchauffez pas la pièce (risques de déshydratation et troubles du sommeil). LA TEMPERATURE IDEALE dans la pièce de vie : 19°C.
- Prévoyez des denrées alimentaires ne nécessitant pas de cuisson.
- Munissez-vous de lampes de poche et rechargez vos appareils électriques à accumulateur. RISQUE DE COUPURE D'ELECTRICITE OU D'EAU en cas de
- Constituez une petite réserve de médicaments notamment si vous êtes sous traitement régulier MAIS ne prenez jamais de médication sans avis médical.
- Prévoyez de l'eau en suffisance.
- Evitez les boissons alcoolisées.
- Soyez attentifs à vos proches et voisins et contactez le service social du CPAS si vous avez besoin d'aide.

Soyons attentifs et aidons les plus

vuluérables!

Et si vous deviez tout de même sortir

- Couvrez-vous chaudement surtout au niveau des extrémités (chaussettes, gants, bonnet)
- Equipez-vous de bonnes chaussures.
- N'oubliez pas votre téléphone portable, rechargez-le régulièrement et ne l'utilisez qu'en cas de stricte nécessité.
- Respectez votre rythme mais restez en mouvement.

Complétez ce document, il pourra vous être utile en cas de problème

Famille:	
Médecin traitant :	
Pharmacien :	
Voisin ·	

En cas d'urgence, faites le 112 - Police 04/234.88.88 (24/24) CPAS 04/235.10.00 (de 8 h à 17 h)

FAITES UNE FLEUR À VOTRE QUARTIER!

CONCOURS DE FAÇADES ET BALCONS FLEURIS 2017

urant la période estivale, c'est un réel plaisir de se promener dans les quartiers de logements publics pour y admirer différentes réalisations florales. Tel était le point de départ de cette 1re édition du concours façades et balcons fleuris.

C'est, lors de la rencontre trimestrielle de mai, que les représentants du Conseil consultatif des locataires et propriétaires (CCLP) et les représentants de la Maison des Hommes se sont mis d'accord pour initier ce projet.

A l'initiative du CCLP, les locataires ont été invités à fleurir leurs façades, fenêtres, terrasses, balcons, devantures,... C'est dans le courant de l'été que les représentants du CCLP dont Madame Lucienne Souka, Présidente, ont visité les différents embellissements afin de les évaluer.

Ce concours avait deux objectifs. D'une part, pour la Maison des Hommes, il s'agissait de montrer que les logements publics pouvaient être autant agrémentés que les logements privés. Tandis que le CCLP souhaitait, par ce biais, mieux se faire connaître de la part des locataires. Ensemble, nous sommes convaincus qu'une amélioration ou un embellissement de l'environnement rend le quartier plus accueillant et agréable à vivre.

Ce mercredi 13 septembre, c'est à l'occasion d'une cérémonie officielle, au siège de la Maison des Hommes que les lauréats ont reçu leur prix. Chacun a reçu un bon d'achat à dépenser dans une jardinerie - graineterie de Flémalle afin de continuer à agrémenter sees extérieurs.

Voici le palmarès:

Catégorie Maison unifamiliale

1^{er} prix : M. Bettolli Francisco de Ramioul 2^e prix : Mme Delorenzo-Lafontaine de la

cité du Parapluie

M. Derese Albert de la cité du

Parapluie

3º prix : Mme Carraro Nadia de la cité du

Parapluie

Mme Tihange Anne-Marie des

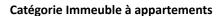
Trixhes

4^e prix : Mme Guagliardo Marie-Grâce des

Trixhes

5^e prix: Mme Mamuto Citigire Emilie des

Awirs



2^e prix : Mme Hatert Nicole de F-Gr M. Coppe des Trixhes

3^e prix : Mme Mangelschots des Trixhes

M. et Mme Sac de Mons

4e prix : Mme Vandevenne des Trixhes5e prix : M. Dalzuffo Armi de Profondval

UN PRIX D'EXCELLENCE A ÉTÉ DÉCERNÉ POUR CETTE CATÉGORIE À MADAME DEPREZ DES TRIXHES.



Frédéric VANDELLI

Président de la Maison des Hommes Contact: president@lamaisondeshommes.be **04/275 65 15** (option 9- le secrétariat)

www.maisondeshommes.be

Prix d'excellence



Les lauréats









Naissances

mars-août

VINCENT Victoria 09 mars 2017 THIBAUT Iris 09 mars 2017 SAMURRI Elia 07 mars 2017 GIANCATERINO Léa 07 mars 2017 BALDO-MAROCCO Léna 12 mars 2017 MICHIELS Emma 16 mars 2017 **BOUAZZAOUI Soulayman 15 mars 2017** LEJEUNE Lili 10mars 2017 ANKHBAYAR Anand 04mars 2017 MASSON Anton 14 mars 2017 MAX MARTINEZ Diego 11mars 2017 RAMACCIOTTI Télio 15 mars 2017 **TOURNEUR Mia 19 mars 2017** YOUNES STEFFENS Leïla 28 mars 2017 RENSON Théo 22 mars 2017 DE BRUYNE Sacha 21 mars 2017 LEGROS Marie 18 mars 2017 MAURO Giuseppe 31 mars 2017 VAN HOVE Elina 31 mars 2017 DENEE Lalya 02 avril 2017 MARTINES Loviah 03 avril 2017 KIMPLAIRE Clara 02 avril 2017 TAMBOURA Coumba 09 avril 2017 SEGURA GLADKIKH Zoya 07 avril 2017 CHAABANE Adam 15 avril 2017 DEMIRI Alban 19 avril 2017 CAMMALLERI Lenia 16 avril 2017 LECRENIER Mathéys 21 avril 2017 KUCHARSKI Tibau 20 avril 2017 LENAERTS Théo 21 avril 2017 WIJNANDTS Laëlie 22 avril 2017 EVRARD Anaïs 27 avril 2017 MARCHAND Michel 25 avril 2017 HAMIDOVIC Umma 27 avril 2017 LIKOY LOLEKO Harrison 18 avril 2017 CLAESSENS CABAY Eden 07 mai 2017 DORMANN Irina 11 mai 2017 QUOIBION Victor 28 avril17 BRAUNS DEMARET Diego 05 mai 2017 MATAGNE Mya 07 mai 2017 PONZO Gabriel 27-avr-17 PONZO Rafael 27-avr-17 OURO-AGOUDA Jade 11 mai 2017 KRISTOF Alice 12 mai 2017 VUNZI TSHISUAKA Nathanaël 05 mai 2017 EL HARRIF Bayane 16 mai 2017 VERBIST Bastien 20 mai 2017 CORNET Alec 22 mai 2017 CHAABI Amine 26 mai 2017 ABIOH Jade 26 mai 2017 CHAFI Chamss 22 mai 2017 BENEDET Marina 15 mai 2017 TATON Esteban 09 mai 2017 THIRY William 26 mai 2017 POTTIER Alexandra 25 mai 2017 BERISHA Aida 04 mai 2017 PIFFET Ezio 19 mai 2017 JOWAY Thao 31 mai 2017 FONTAINE Ambre 25 mai 2017 FOURNEAUX Juliette 24mai 2017 ETTASOULI Massin 06 juin 2017 BOUCHNAFA Amir 07 juin 2017 DJEKONDO AKASSA Emmanuel 05 juin 2017 SAVARIS Coline 12 juin 2017 TALBOT Arthur 05 juin 2017

DEVIVIER Satiya 23 juin 2017 BOT Giovani 27mai 2017 WITECKI Rémi 15 juin 2017 VYVEY Olivia 15 juin 2017 LEONARD Medina 13 juin 2017 DANDOIS Lise 25 juin 2017 REENAERS Mani 23 juin 2017 TORREGROSSA Giulia 21 juin 2017 DUCHENE Mattéo 24 juin 2017 DUCHENE Lucas 24 juin 2017 OUAAI Ilénia 21 juin 2017 AMAIZO Ananiel 21 juin 2017 DETAILLE Wylliam 01 juillet 2017 **BROCKMANS Justin 05 juillet 2017** HAIDON Malya 04 juillet 2017 BLANJEAN Yanis 06 juillet 2017 DI PAOLO Tara 19 juillet 2017 ALBANO Giulia 19 juillet 2017 VINKEN Thiméo 19 juillet 2017 VIZZINI Gabriel 23 juillet 2017 KARAH OTHMAN Zena 20 juillet 2017 FOGUENNE Livia 04 juillet 2017 PENNISI Celena 23 juin 2017 IACONO Sofia 28 juillet 2017 BUTTIGNOL Alessya 24 juillet 2017 REGNIER Lyvia 08 juillet 2017 BENFRIHA Sabrine 11 juillet 2017 POLUS Camille 03 août 2017 **RECQ DE MALZINE Louis 15 juillet 2017** LACCROIX OLCER Myssa 09 août 2017 BERTARINI Dawn 11 août 2017 BREVERS Léo 07 août 2017 YANGINCI Meva 02 août 2017 BERGHMANS Lise 17 juillet 2017 RICCOBONO Nicola 19 juillet 2017 GERHARDS Mauricio 09 août 2017 BOUNAR Jade 25 juillet 2017 DOISY Mailly 26 juillet 2017 MENTEN Sasha 05 août 2017 DIABIRA Fatimetou 29 juillet 2017 WEMBE Jenny-Hella 28 juillet 2017 DEJACE Viktor 28 juillet 2017 D'ONOFRIO WATELET Logan 02 août 2017 DIALLO Ramatoulaye 03 août 2017 LEPIEMME Eline 07 août 2017 PISCITELLO Lorena 07 août 2017 HAYEBIN Mila 04 août 2017 ROCCI Livia 03 août 2017 HONDEMA Tyana 03 août 2017 BRAZZO Gioia 01 août 2017 PIETTE Evy 30 juillet 2017 WILKIN Christopher 10 août 2017 ADAMCZYK Lou 15 août 2017 NICOLINI Julian 11 août 2017 CASTELLI Emma 24 août 2017 BROOS Amélia 26 août 2017 VERDERAME Livio 07 août 2017 HERNANDEZ WALCZAK Alyssa 11 août 2017 INFANTINO Amelia 14 août 2017 GRAINDORGE Rémi 23 août 2017 DOMBEU Noémie 16 août 2017 KARAMAN Yunus 23 août 2017 DELFORGE Mathieu 29 août 2017 CHARLIER VERGALITO Lena 01 septembre 2017 GERARD Aline 07 septembre 2017 SALVAGGIO FRAGAPANE Valentino 30 août 2017 PIRGHAYE Corentin 06 septembre 2017 DETAILLE Lévan 12 septembre 2017 DE CESARE Giulia 12 septembre 2017 FOUCART Arya 16 septembre 2017

Mariages

1er avril - 30 septembre

SUSIN Fabrice et PUGLISI Adele CANTELLI Saverio et INFANTINO Grazia GAGLIARDI Frédéric et TORDI Sarah LAMBERT Thomas et BOCAR Maud VILELA E TAVARES Henrique et SAENEN Katty LARIVIÈRE Sébastien et NEYMAN Maïté ALEXANDRE Samuel et DELMARTINO Christelle RYCKEBOER Geoffrey et VAN DEN ACKERVEKEN Priscilla FRANKINET Marc et BOXUS Ingrid NIHOUL Thomas et MOSSIAT Stéphanie CLAES Bryan et PEREZ Morales Emilie LIBAN Alisone et VERHAEGHE Fanny CIOLLI Axel et MAROY Annick RORIVE Frédéric et SAINT-PAUL Magali **BOONEN Eric et MILAZZO Deborah** HOURLAY Jérémy et MARCQ Aurélie LARUELLE Maurice et VITELLARO Benedetta MULLER Jérôme et AIT HACHIM Lalla CHOUFFART Olivier et DUBON Vinciane WITECKI Vincent et HARDIQUEST Nathalie LA MENDOLA Emanuele et OLIVIER Nadine PENDERS Jean-Claude et PICILLO Assunta MOORS Vincent et HUPPEN Loralee PATERNICO Mario et FANELLO Rosa LONEUX François et BIERNA Géraldine PANTOT Vincent et BERAUX Sandra DAMAS Laurent et NOIRFALISE Emilie NEENEMAGI René et MÜLLER Irène **BARBIER Claude et LARDINOIS Martine** CALTABELLOTTA Dominique et D'ANGELO Emilie MARTIN Fabrice et LAMALLE Cindy LO VULLO Sébastien et NÉGA Romana MASCIULLI Bruno et CORDARO Laetitia **BEKHEBOUCHA Samir et DEQUINZE Carine** ADAMCZYK Benoit et STEFANUTTI Hélène MBALA NGANDU Hervé et KAPITA KABENA Agnès KLEIN Gary et MASSIN Anaïs LAKHLIFI Kevin et LAHCEN BEN SALAH Cynthia LEGRAND Anthony et MUTEAU Liliane GUALENI Patrice et HOST Béatrice SCHMETS Frédéric et ADRIEN Edmée HERMAN Rudi IBAMBASI Charlotte AHROUCH Saïd et EL GHILANI Souad DESTEXHE Philippe et NGUYEN Thi TALEB Mohamed et SIPOS Bettina THIBERT Ludovic et VIGNERY Ludivine FRANKEN Fabian et JACQUEMIN Nathalie BERTRAND Benoît et WILLAUME Shirley ALBERT Pierre et GOBERT Laurence **GALLO Antonio et LOSCIUTO Rosa** ALEXANDRE John et BARTZ Christine **BERNARD Elodie et BOULANGER Annick** UI FNAFRS Dimitri et MURGIA Julie **DANTINNE Jacques et TRUONG Y** BALLA Tibor et OPBROEK Aurélie ROMMÈS Frank et MONDACA Burgos Milenka PIRGHAYE Sébastien et VAN MEERBERGEN Sarah GABRIELS Geoffrey et JALLOW Sainabou FRANS Jérôme et CERNISON Amélie DIGHAYE Kevin et STIEVENARD Elodie WILMET Didier et DALGALARRONDO Valérie PRESSIA Christophe et QUADRANA Nathalie LAMBRECHT Philippe et LIBERT Solange PECORELLA Yves et DUCHATEAU Sandra VERJANS Serge et FALLISE Jessica BRUNO Anthony et POZZESSERE Françoise

POUPARDIN Nicolas et PEVERI Stéphanie BETTOLI Francesco et MATHONET Michaël **ROSAR Frank et VERJANS Catherine** CLAUW Christophe et SCHRÖDER Simone JANS Christian de Eupen et RUGGIERI Ariane DOFFE Philippe et RUSCH Jocelyne LAVOINE Olivier et GRAINDORGE Christelle DAVREUX Jean-Marie et GABRIELE Lina JANYSZEK Arnaud et TODESCO Angélique STROOBANTS Thomas et DECKERS Tiphanie HILDEBRAND Stéphane et GHERMAN Alexandra-Paulina **BOULANGER Fabian et DANS Véronique GRIMONT Pierre et SCHOBBEN Aurore** TROST David et ANDRÉ Virginie TAHRI Mustapha et HEPTIA Angélique VAN VLAENDEREN Michel et GRAINDORGE Christel PAES Ludovic et VIVEGNIS Bénédicte CALBERT Vincent et ZENTHNER Sophie SFERRAZZA Joachim et VANDERMEULEN Miel MARCHAND Jean et PORIGNEAUX Marie-Christine BUDO Jean-François et HENDERICKX Nadine GIUNTA Carmelo et DELRÉE Françoise

Décès du 1er avril au 30 août

AERTS Marthe, 87 ans ARDUS Thierry, 55 ans BECKER Léonie, 63 ans BEULERS Jean, 86 ans BIERIN Maurice, 67 ans BILLEN Michel, 61 ans BORTOT Maria, 92 ans **BOTTERMAN Christiane**, 68 ans BOUS Marie, 85 ans BOUSSA Josée, 65 ans BROUSSE Christiane, 71 ans CASTELLI Rina, 89 ans CAVENATI Luciano, 73 ans CHARLES Ginette, 78 ans CHIO77A Fttore, 87 ans CLAES Richard, 79 ans COLLETTE Renée, 70 ans CORNET Elisabeth, 81 ans

CORNETTE Georges, 74 ans CORRIN Francis, 62 ans CRESPIN Robert, 79 ans DANS Louis, 68 ans DEJACE Jeannine, 71 ans DELCOURT René, 85 ans DELOYE Edmond, 68 ans DERWAEL Marcelle, 86 ans DESSART Jean, 87 ans DETAILLE Andrée, 86 ans **DETAILLE Georgette, 80 ans DETAILLE Wylliam, 3 jours** DEVILLE René, 87 ans DEWEL Marc, 58 ans DIDDEN Louis, 79 ans DOCK Denise, 89 ans DUBOIS Jean-Yves, 58 ans DUSMAN Silvio, 80 ans ETIENNE Emile, 80 ans FREYENS Léon, 84 ans GÉRON Joséphine, 77 ans GEURY Jean, 94 ans GIGLIA Giuseppa, 82 ans, GILSOUL Willy, 75 ans GONDA André, 65 ans GONDA Fernand, 82 ans GUEBEN Renée, 94 ans HESTER Suzanne, 95 ans **HUMBLET Roger, 82 ans** HUSKIN Josée, 89 ans IRSKENS Raymonde, 71 ans JACQUEMART Emile, 90 ans JADOT Esteve, 39 ans JADOUL Renée, 87 ans JAMART Mariette, 90 ans JAMART Michel, 75 ans JEUNEHOMME Louise, 84 ans JOLIET Jeannine, 90 ans JOLIS Fabienne, 57 ans JOSKIN Marie, 74 ans LECOMTE Roger, 88 ans LEJEUNE Francine, 67 ans LEO Giovanna, 95 ans LERUTH Marguerite, 84 ans LHERMITTE Christine, 92 ans L'HEUREUX Raymond, 61 ans LOSCHI Serge, 84 ans

MAES Bertha, 85 ans MAISSE Aimé, 82 ans MARTINI Carmine, 89 ans MASY Marie, 79 ans MÉRENNE Marie, 80 ans MOTTARD Jeanne, 90 ans MOTTE Georges, 88 ans NOËL Léon, 70 ans NOVELLO Cezira, 85 ans NOVILLE Marie, 78 ans OLIVIER Marcel, 75 ans ORGANA Tadeusz, 77 ans ORY Jeanne, 83 ans PEPPINGHAUS Georges, 69 ans PEREZ y Pozo Rita, 60 ans PIROTTE Renée, 90 ans RAMAKERS Viviane, 62 ans RASIER Joseph, 69 ans RENAUD Yvonne, 87 ans ROBA Henri, 68 ans ROGISTER Joseph, 81 ans ROULTIAUX Jean, 92 ans SALZANI Angelo, 79 ans SANTAROSSA Augusta, 93 ans SBARDELLA Giancarlo, 63 ans SMETS Mathilde, 76 ans SPENS Yvette, 89 ans STEINWEG Lucienne, 91 ans TAHIR Marie, 60 ans THOMAS Madeleine, 87 ans. TOMBU Hector, 85 ans TOSSENS Eliane, 66 ans TRIGALEZ Nelly, 88 ans URBAIN Daniel, 61 ans VALIÈRE Marcelle, 85 ans VAN Antwerpen Alfred, 86 ans VAN Ham Berthe, 87 ans VAN Rechem Prudente, 92 ans VANDEN Broeck Odette, 88 ans VARAGONE Giuseppe, 65 ans VERHEYDEN François, 68 ans VESTERS Nelly, 91 ans VRANCX Claude, 76 ans WARIN Robert, 78 ans WARKIN Louise, 93 ans ZUCCOLIN Antonietta, 89 ans



Décès de Monsieur Jean Beulers

Né le 4 avril 1931, Jean Beulers, fit des études à l'Institut de travaux publics de Liège en cours du soir tout en menant carrière à ce qui allait devenir. Fils de Hubert Beulers, Sénateur socialiste pendant 17 ans. D'abord Premier Echevin à partir de 1970, après seulement trois mois, il assumera la fonction de Bourgmestre de Mons-lez-Liège. Il le restera jusqu'à la fusion de sa commune au sein du grand Flémalle, effective en 1977, où il est occupera la fonction d'Echevin de la jeunesse, des sports et de la culture pendant 11 ans.

En 1988, il est nommé Bourgmestre faisant fonction et remplacera définitivement André Cools après son assassinat en 1991. Cet homme simple et apprécié de tous, dont le nom a été donné à l'école de Mons-Lez-Liège, est décédé le vendredi 30 juin 2017 à l'âge de 86 ans.

Cérémonie du 13/05 à 11h00

BRILLANT (65 ans)



WIART Pierre & AGON Augusta

DIAMANT (60 ans)



VIATOUR Hubert & JADOT Liliane MATHY Joseph & CREFCOEUR Suzanne

OR (50 ans)



MICHIELSEN Augustin & KACZMARSKI Krystina

Cérémonie du 13/05 à 14h00

DIAMANT (60 ans)



PAOLILLI Gaetano & CIRSTENSIENSE Concetta

OR (50 ans)



DOTRENGE Serge & SURIANO Giovina COLLETTE Emile & MARTIN Josine FORCEILLE Jacques & DONEUX Marie LEJEUNE Robert & VAN KERKHOVE Claudine

Noces célébrées à domicile

PLATINE (70 ans)



BERTRAND Antoine & JOLIET Jeannine

BRILLANT (65 ans)

DESSART Jean & DESSART Jeannine

BRILLANT (65 ans)



BINET Ernest & PIROTTE Alice

OR (50 ans)

BUYSMANS René & RECULÉ Monique

Cérémonie du 10/06 à 11h00

DIAMANT (60 ans)



DELCOUR Marcel & SACRE Annette RENKIN Léon & MATON Arlette LAURENT Gérard & DENIS Anne-Marie SON Joseph & SOUR Emma

OR (50 ans)



STILLE Nicolas & PLOMPTEUX Germaine HAUDRY Jean & DISPAS Alice

Sépultures

> Entretien des cimetières

Vous l'avez certainement lu ou entendu sur différents médias, l'utilisation de produits chimiques communément appelés « anti-herbes » est proscrite depuis maintenant le 1er juin 2014. Ces dispositions concernent tous les espaces publics. Il a fallu donc trouver une solution... Afin de respecter cette législation, le service communal des sépultures recherche activement une alternative à cette utilisation. Le procédé qui à longue échéance semble être le plus adapté à ces espaces est une réorganisation de la flore qui apportera sans nul doute une autre image de nos cimetières. L'entretien reste pour le service une priorité et l'apport de plantes diverses pourront améliorer le paysage de ces lieux de recueillements.



SERVICES DE LA RECETTE

NOUVEL HORAIRE

Afin de mieux répondre à vos attentes, le service de la Recette communale étend son horaire d'accueil au public.

Les bureaux sont désormais ouvert le mardi après-midi de 13h30 à 19h00.

Hôtel communal Grand'Route 287 (rez-de-chaussée)



COLLECTES DE SANG FLEMALLE 2017

Vous avez entre 18 et 70 ans et vous voulez vous aussi sauver des vies ? Venez rejoindre les quelques **200 donneurs Flémallois** qui ont répondu à notre appel **et donnez votre sang!** Nous vous invitons aux prochaines collectes de sang.

IVOZ-RAMET

Ecole Communale Rue des Masuirs 17 le jeudi **2 novembre** de 17h30 à 19h30

AWIRS

Ecole communale Rue des Awirs 222 le vendredi **8 décembre** de 17h à 19h30

FLEMALLE

Ecole de l'Ermitage Thier des Trixhes le mardi **12 décembre** de 17h à 19h30

TRIXHES

Ecole Spécialisée L'ENVOL Rue du Herdier 6 le mardi **19 décembre** de 17h30 à 20h

WWW.DONNEURDESANG.BE - 0800 92 245 - info@croix-rouge.be



Tribune libre aux partis politiques



« Si tu ne t'occupes pas de la politique, la politique va s'occuper de toi! »

Chers concitoyennes et concitoyens,

Cette citation est de Michel Chartrand, syndicaliste et homme politique québécois, né en 1916. Dans le groupe des Intérêts Communaux, nous partageons pleinement cet avis. En effet, nous sommes des citoyens issus de divers horizons, de divers milieux sociaux et nous nous impliquons au mieux dans la vie de notre commune, Flémalle. Nous ne voulons pas subir les décisions politiques mais nous souhaitons en être des acteurs. Pour ce faire, nous avons la chance de vivre dans une démocratie où la possibilité est donnée à chacun de se faire entendre.

Si notre groupe est dans l'opposition, nous essayons néanmoins d'être constructifsc'est-à-dire que nous ne critiquons pas systématiquement et sans raison le parti majoritaire. Chaque fois qu'une proposition n'est pas en adéquation avec nos principes ou notre vision globale de la vie communale, nous justifions notre vote « contre » par des arguments issus de nos réflexions en groupe.

Pour vous donner deux exemples parmi d'autres, nous avons voté « contre » la taxe déchets qui pénalise particulièrement les personnes seules et « contre » une expansion immobilière aux Awirs dans une zone (certes autorisée) mais peu appropriéedans l'environnement local. En outre, le public présent aux divers conseils, peut témoigner de notre façon de réagir, de notre positivisme et de notre fair-play. Ce qui nous semble bon pour une majorité de

citoyens sera approuvé par nous, sans problème.

Comment procédons-nous ? En général, nous nous réunissons chaque mois avant le conseil communal pour examiner un à un les différents points de l'ordre du jour. Nous nous positionnons dans un sens ou dans l'autre en étayant chaque fois nos décisions par des arguments concrets respectant nos principes.

Alors si vous aussi vous voulez vous occuper de politique avant qu'elle ne s'occupe de vous, si vous avez envie de faire entendre votre voix, si vous aimez débattre d'une manière objective et constructive, venez nous rejoindre :

- Cédric Denoël et Cédric Marchandise : viceprésidents du groupe
- Jean-Marie Noville: chef de groupe IC au conseil communal(adresse mail: novillej@gmail.com)
- Jean-Denis Lejeune : conseiller communal
- Virginie Bigaré: conseillère communale et conseillère au CPAS (adresse mail: bigarev@gmail. com)
- Cédric Denoël et Samuel Delye : nos représentants à « La maison des hommes »
- Alberte Gigot Carrier: notre représentante au « Conseil consultatif des aînés »

On ne peut pas habiter une liste d'attente





Avoir accès à un logement décent est supposé être un droit. Pourtant, pour des millions de personnes en Belgique, c'est difficile. Ces 10 dernières années, les prix dans l'immobilier privé ont augmenté beaucoup plus vite que nos salaires. Un tiers des jeunes ménages wallons est dans l'impossibilité d'acheter une maison. et le nombre de logements sociaux est clairement insuffisant pour faire face à cette crise : en Wallonie, 40 000 ménages sont sur liste d'attente. Le nouveau gouvernement wallon a annoncé qu'il trouvait la règle de financement « excessivement rigide ». Avec le décodeur, on comprend que le budget des logements sociaux risque encore de baisser, lui qui avait déjà diminué sous le gouvernement précédent.

Le PTB se mobilise dans tout le pays sur cette question. Pour davantage de logements sociaux mais aussi pour la rénovation de ceux qui le nécessitent. A Flémalle, nous avons la chance d'avoir de nombreuses habitations sociales. Malheureusement, leur nombre est en nette diminution au regard des dernières décennies, alors que les besoins augmentent. et dans tous les nouveaux lotissements qui sont annoncés, ce sont surtout les promoteurs privés qui sont aux commandes.

Le PTB défend la création d'une société publique wallonne de construction de logements publics dont le rôle serait de garantir la rénovation et la construction de logements sociaux accessibles et de qualité, notamment en matière énergétique et environnementale.

Nous demandons aussi l'encadrement des loyers privés, pour éviter les prix excessifs. Cela se fait déjà dans de nombreuses grandes villes d'Europe comme Amsterdam, Stockholm, Paris ou Berlin. Alors pourquoi pas en Belgique ? et pourquoi pas à Flémalle?

Contact: valerie.heuchamps@ptb.be ou PTB Flemalle/facebook



L'impartialité de l'État garantit le pluralisme

Le Mouvement Réformateur, héritier de la philosophie et de la pensée politique libérales, affirme que les gens non seulement ont le droit d'avoir des convictions propres et de les exprimer, mais surtout qu'il est davantage bénéfique pour la société que les citoyens qui la composent ne pensent pas uniformément la même chose. Tel est historiquement le véritable apport de la démocratie libérale, laquelle n'a pas « inventé » la liberté – qui est née avec l'humanité – mais a démontré qu'une société faisant confiance à la liberté de pensée, d'expression, de création, d'entreprise...était plus bénéfique pour tous, qu'une société dirigiste. La diversité d'opinions permet d'approfondir le débat : la confrontation des idées en est renforcée et, en conséquence, le résultat meilleur. Un système où tout le monde doit avoir le même avis finit, un jour ou l'autre, par se résorber.

Les réformateurs font donc résolument le choix de la société interculturelle, sur based'un socle de valeurs communes. Dès lors que la société s'incarne dans une diversité de cultures, de styles de vie, de traditions, de convictions, l'État ou l'autorité publique dans toutes ses déclinaisons doit, dans une démocratie libérale, être le garant impartial du pluralisme. Sans cette impartialité nulle société humaine, a fortiori à l'âge de la mondialisation, n'est viable à long terme. L'impartialité, c'est la séparation des pouvoirs, la garantie des droits individuels, l'égalité des droits de la femme et de l'homme ; c'est aussi, en nos temps de résurgence du religieux, la séparation de l'État et des cultes.

- La Section locale MR de Flémalle
- Mario HUSTINX, Président
- Sabine FURNÉMONT, Vice-Présidente
- Loïc DEMEULENAERE, Secrétaire
- Stéphane ANCIA, Conseiller communal Chef de groupe
- Aurélie DELBROUCK, Conseillère CPAS
- Massimo VIGNONE, Trésorier

Vous pouvez nous contacter via l'adresse mail : mr.flemalle@gmail.com Ou sur Facebook via la page www.facebook.com/mrflemalle



« Dites-nous » ... ECOLO Flémalle toujours à votre écoute !

Nous avons le plaisir de vous inviter à la « journée de l'arbre » les 2 jours suivants :

25 novembre 2017 - de 10 à 15 h - sur le parvis de la bibliothèque communale Grand Route.

 $\underline{\textbf{26 novembre 2017}}$ – de 10 à 15 h – sur le parking – face à l'Eglise – Rue des Awirs.

Pour distribution d'arbustes fruitiers (groseillers rouges et à maquereau ou framboisiers ou mûres) offert gratuitement (un arbuste par famille) avec conseils de plantation.

Petits fruits... Grands effets!

Par ce geste symbolique, Ecolo veut rappeler qu'il est plus que jamais nécessaire de soutenir la production locale et de qualité, qui fait vivre les agriculteurs et les producteurs de nos régions.

De nombreux aliments arrivent dans nos assiettes après avoir parcouru des milliers de kilomètres, et être passés entre les mains de nombreux intermédiaires. Ce système mondialisé, qui vise le profit avant tout, rend difficile le contrôle de toutes les étapes de la chaîne. Des aliments, pas toujours de qualité,

des risques pour la santé, une délocalisation de l'emploi, une perte de contrôle sur ce que nous mangeons, un impact accru sur l'environnement... sont quelques-unes des conséquences de ce mode de production. Face à cela, Ecolo soutient le développement des circuits-courts.

Un circuit court, c'est un mode de production et de commercialisation de l'alimentation qui vise à rapprocher le producteur du consommateur. Du champ à l'assiette, de l'étable à la table... Un chemin plus direct avec des plus-values multiples :

- l'économie : maintien d'une production locale et diversifiée (agriculture, artisanat...) qui assure un revenu décent au producteur et un juste prix au consommateur ;
- la santé : alimentation saine, savoureuse, diversifiée et de qualité ;
- l'environnement : impact réduit sur le transport (et donc sur l'empreinte écologique), soutien à la biodiversité ;
- la convivialité : nouvelles formes de dialogue et de solidarité, transparence, confiance...

Nos assemblées locales sont ouvertes à toutes et tous. Venez vousinformer à nos réunions mensuelles tous les 2ème lundi du mois au « local des Pensionnés du Parc communal ». Visitez notre nouvelleadresse internet : locale-ecolo-flemalle.be

Nos Conseillers communaux :

- Jeanine Wintgens
- Dominique Perrin
- Victor Kadima

Notre Conseiller Cpas:

Albert Avallone

Contact (Co-présidents):

- Carmine Avallone Rue Jean Jaurès,
 54 4400 Flémalle
 Gsm. 0474/88.05.47
- Silvio Vezzaro Rue Max Buset, 149
 4400 Ivoz-Ramet
 Tél. 04/265.06.42
 Gsm.0495/38.56.69
 Adresse mail : secretariat@flemalle.

ecolo.be



ALERTE SUR NOS PENSIONS!

Ces dernières semaines, le gouvernement fédéral des droites MR/NVA n'a pas arrêté de traiter de manière outrancière les travailleurs partis à la pension.Les pensionnés sont avant tout des gens qui ont travaillé à l'essor de la société.Ils méritent considération et reconnaissance mais aussi des revenus décents!

Or, ce gouvernement continue dans sa politique de détricotage de la sécurité sociale, que ce soit en matière de pensions, de soins de santé ou de l'assurance invalidité. Si aucun pensionné actuel n'a oublié le saut d'index qui le prive, à vie, d'une part du revenu qui lui était dû, le sort des futurs pensionnés est véritablement catastrophique. C'est un fait, le gouvernement Michel va appauvrir les futurs pensionnés comme jamais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale!

Très concrètement, pour obtenir une carrière complète (c'est-à-dire 45 ans de travail),

- les enseignants etle personnel non roulant de la SNCBqui ont moins de 54 ans aujourd'hui devront travailler 4 années supplémentaires;
- Les facteurs,les douaniers,les contrôleurs aériens,les pompiers,les policiers,les militaires,les cheminots qui ont moins de 54 ans aujourd'huidevronttravailler 7 années et demies supplémentaires pour bénéficier de leur pension complète.

De plus, le gouvernement MR N-VA prépare un recul social majeur pour tous les futurs pensionnés. Cette régression sociale prend la forme de la « pension à points ». Avec le système envisagé par le Ministre Daniel Bacquelaine, les travailleurs ne connaîtront pas à l'avance le montant de leur pension puisqu'il sera fonction de la situation budgétaire du pays l'année où ils prendront leur retraite. En d'autres termes,

deux pensionnés qui ont la même carrière mais qui prennent leur pension avec un an de différence auront des pensions différentes.

Pour le PS, il n'est pas acceptable, sous prétexte de vouloir mieux valoriser le travail, de pénaliser encore et encore les gens qui travaillaient et qui ont subi un licenciement. D'autres solutions s'offrent au gouvernement, comme la ré-instauration du bonus de pension. Une autre voie est possible que de considérer systématiquement les pensions comme une variable d'ajustement budgétaire!

Hélas, ce n'est pas tout puisque le Ministre Bacquelaine souhaite mettre en place la pension mixte pour les agents contractuels du secteur public. Si cette réforme est adoptée par la droite, les pouvoirs locaux devront assumer collectivement 1 milliard de plus de charge de pensions. L'impact serait catastrophique pour les communes wallonnes et singulièrement la commune de Flémalle, impact qui se traduirait par des services au public réduits.

En réalité, derrière toutes ces mesures de droite, le gouvernement de Charles Michel veut affaiblir le mécanisme de pension légale et obliger les travailleurs à recourir à des assurances privées. Ce n'est pas acceptable! Le PS a toujours défendu le principe d'une pension légale suffisante pour l'ensemble des travailleurs. La dignité d'une personne âgée ne devrait jamais dépendre de sa capacité à payer des primes d'assurance. Au PS, la solidarité avec nos aînés ne se discute pas, ne se marchande pas, ne se négocie pas! Contrairement à ce que raconte la droite, les pensions sont tout à fait finançables sur le long terme. En réalité, tout est une question de volonté et de choix politique.

SIMONIS Isabelle THEMONT Sophie **PAVONE Fabian** LEONARD Laurent POLESE Valter D'JOOS Marc MEGALI Catherine VERVAEREN Jean-Jacques DISTER Jérôme MANTANUS Maggy **HOURLAY André** VANDELLI Frédéric **COPELLI David** PASSANI Véronique **CLAESSENS Marc HAMIDOVIC Amir DANTINE** Fabienne **COMELLI Virginie BODARWE** Dominique

Stéphane Gillon
Président de l'USC

Tél.: 0478 30 40 54 stephane.gillon@skynet.be

Rendez-vous au Centre culturel!

THÉÂTRE

Prix:7,50€ par pièce (1,25€ Art.27) Chèques culture : 3 chèques par pièce, soit 6€

SAM 28/10/2017 20h15



Dans les plaines mythiques de l'Arizona, Black, cow-boy désabusé, ne croit plus en la conquête de l'Ouest. Il part à l'aventure, à la recherche du sens de sa vie... En fait, Black n'existe pas, il est le compagnon de jeu imaginaire d'un adolescent en difficulté... Un western détourné entre réel et fiction, avec Emmanuel Dekoninck, Gilles Masson et Benoît Verhaert.

SAM 3/2/2018 20h15



Suzy et Franck

Suzy vit à Paris et Franck dans le couloir de la mort au Texas. Ils entament une correspondance. Peu à peu, ils se découvrent, se rencontrent, tombent amoureux et, plus tard, pour continuer de se voir en prison, ils se marient. Vingt ans plus tard, ils continuent de s'aimer mais ne vivent toujours pas ensemble. Un spectacle sensible mais sans tabou sur la peine de mort. Avec Didier Poiteaux.

SAM 10/3/2018 dès 19h



Dans le cadre de la Fête des Femmes Non, je n'irai pas chez le psy !

Manon n'ira pas chez le psy! Pourquoi devrait-elle y aller d'ailleurs? Parce qu'elle tombe amoureuse d'un inconnu dans le bus? Parce qu'elle pleure de joie aux cérémonies des paralympiques? Manon vit dans un monde tout à fait normal... le sien! Un spectacle haut en couleur et résolument féminin, signé Manon Lepomme!

SAM 24/3/2018 20h15



L'Entrée du Christ à Bruxelles

Le Christ est revenu! Et comme l'avait imaginé James Ensor, il a choisi Bruxelles pour son grand retour.... C'est l'effervescence au sein des différents gouvernements. Car la venue du Christ n'est pas sans créer des problèmes linguistiques : qui accueillera le Sauveur ? Et dans quelle langue ? Une fable philosophique signée Dimitri Verhulst et portée par un Eric de Staercke en grande forme...

CONCERTS

Prix: 5€ par concert (1,25€ Art.27) Chèques culture : 2 chèques par concert, soit 4€

VEN 8/12/2017 20h15



Waid Ensemble

Découvrez la musique classique orientale, cette tradition musicale « maqamat » qui beigne la Syrie, la Turquie et l'Égypte. Les virtuoses du Wajd Ensemble s'attachent à faire revivre la musique d'Alep, au temps pas si lointain de sa splendeur. L'occasion de savourer les sons si particuliers de l'ud, du ney ou du kanoun et de se laisser emporter par des chants boulversants...

SAM 16/12/2017 19h00



Esinam Dogbatse

Les racines ghanéennes d'Esinam Dogbatse sont à l'origine du parfum africain qui imprègne sa musique. Mais cette citoyenne du monde nourrit son inspiration de ses multiples voyages. Elle forme un groupe à elle seule, mêlant les sonorités de la flûte traversière à la douceur de sa voix, à des boucles électro construites en direct et à des percussions.

Dans le cadre de la Fête de la Lumière à la Châtaigneraie, Concert gratuit - Chaussée de Ramioul 19 - Flémalle.

CONFÉRENCES PASSION VOYAGES

Prix:5€ par conférence (1,25€ Art.27) Chèques culture : 2 chèques par conférence, soit 4€

PETITS-DÉJEUNERS DE LA CULTURE

Prix : 3€ par séance (spectacle + petit-déjeuner) En collaboration avec le CPAS de Flémalle Ouverture du buffet dès 8h30 - Spectacle à 10h précises - Réservation indispensa

DIM 12/11/2017 8h30



On the Road... A

Roda est né au Maroc, a grandi en Guinée, il a la nationalité belge et se revendique d'une gueule d'Italien pour faciliter ses sorties en boîte. Ses racines, il leur court après mais elles lui filent sans cesse entre les doigts. Immigré de la deuxième génération, Roda a le cul coincé entre quatre cultures au moins, entre son besoin d'émancipation et la nécessité d'être de quelque part. De et avec Roda Fawaz.

DIM 3/12/2017 8h30



L'Enfant sauvage

On a trouvé une enfant sauvage sur la Place du Jeu de Balle. Ses cris s'entendaient de loin; on la voyait se mordre et saliver comme une bête. Au milieu de l'indifférence générale, un homme tente de l'arracher à l'oubli. Il nous raconte la réalité qu'il découvre derrière les mots : accueil d'urgence, juge, famille, père, enfant, administration, adoption, home... Un spectacle de Céline Delbecq

DIM 21/1/2018 8h30



Un mardi sur deux

Evelyne et Madeleine ont rendez-vous le mardi, une semaine sur deux. La mémoire de l'une vacille, la mémoire de l'autre cherche à oublier... De scènes dialoguées en soliloques, Christian Dalimier nous entraîne dans les méandres de la mémoire... et dresse le portrait délicat de deux femmes qui luttent pour garder leurs repères.

DIM 22/4/2018 8h30



La Voyageuse

C'est une femme qui voudrait écrire la nuit quand tout le monde dort tout autour et qui sans cesse est interrompue par sa fille et par ses souvenirs. C'est aussi le processus alchimique qui transforme envers et contre tout ce quotidien en fiction. C'est surtout la présence d'un lien vivace qui se perpétue et se transmet par la magie de l'écriture. Par Michèle Nguyen.

SAM 24/2/2018 20h15



Afrikän Protoköl

Afrikän Protoköl est le sextet afro groove du saxophoniste belge Guillaume Van Parys. Suite à sa rencontre avec le batteur burkinabè Moïse Ouattara, il a composé une musique basée sur des rythmes traditionnels du Burkina Faso et de l'Afrique de l'Ouest. Riffs jazz, groove et impros s'y mélangent pour créer une fusion transcontinentale chaleureuse et festive.

VEN 25/5/2018 20h15



Sept musiciens bruxellois au service d'une musique festive et émouvante, bariolée et enivrante, qui nous parle de l'humanité la plus universelle dans les langues les plus singulières. En grec, en romanès, en yiddish ou en arabe, la plainte et les pleurs finissent souvent en larges éclats de rire, la détresse se fait promesse puis caresse...

MAR 14/11/2017 20h - Th. et S. Mathieu Martinique et Guadeloupe

MAR 13/2/2018 20h - J.-L. Diquelou **Les Pyrénées**

MAR 20/3/2018 20h - J.-Cl. Herman La Sardaigne

MAR 24/4/2018 20h - M. et J. Meuris **Inde et Puniab**

MAR 15/5/2018 20h - D. Marique <u>Le Bénin</u>



Infos & réservations : www.ccflemalle.be - 04/275.52.15